Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 98 (1990)

Artikel: Émigration vaudoise en Algérie au milieu du XIXe siècle : sétif, eldorado genevois pour "petits capitalistes"

Autor: Monbaron, Patrick-R.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-71630

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Émigration vaudoise en Algérie au milieu du XIXe siècle: Sétif, eldorado genevois pour «petits capitalistes»

PATRICK-R. MONBARON[1]

Depuis quelque deux générations, la Suisse se trouve confrontée à des courants d'immigration sans précédent, qui, nés au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, se sont progressivement amplifiés pendant que le niveau de vie national s'est élevé. L'augmentation rapide du nombre des étrangers, européens d'abord, extra-européens ensuite, a ainsi déconcerté, jusqu'au malaise actuel, un pays nouvellement prospère et, ipso facto, oublieux de ses cinq derniers siècles d'histoire, au cours desquels sa population a été contrainte par nécessité économique à l'expatriation temporaire ou durable. Toutefois, et pour être juste, la mémoire collective n'est frappée que d'une amnésie partielle: le souvenir de l'émigration militaire est, il est vrai, fermement entretenu, mais avec une préférence plus marquée pour l'évocation du comportement glorieux des soldats suisses au service étranger que pour le rappel des impératifs tout matériels de leur exil et de leur enrôlement! À privilégier de la sorte l'épopée, le risque est grand d'aborder le présent en référence orgueilleuse à un passé idéalisé, autrement dit de perdre de vue que la Suisse, avant de devenir une terre d'immigration, a longtemps été une terre d'émigration, non seulement militaire[2], mais également civile, et qu'elle a largement été tributaire

[1] L'auteur exprime tous ses remerciements à M. Akos DOBAY et à Mlle Loredana VOINEA, élèves au Gymnase de la Cité, pour leur précieuse collaboration.

[2] Après que la Constitution de 1848 eut fait défense aux cantons de renouveler les capitulations militaires, la loi fédérale du 30 juillet 1859 interdit le service étranger et condamne sans appel une émigration militaire déjà entravée par la création des armées nationales.

des pays étrangers pour résorber son excédent démographique et entraver l'explosion de la misère sur son sol...

Du rêve au cauchemar algérien

Quelque divers qu'ils aient été, ces mouvements d'émigration ont en outre participé, même modestement, à l'européanisation du monde, amorcée au XVIe siècle et parachevée par la colonisation contemporaine. Mieux encore, ils ont, de cas en cas, suscité l'intérêt des milieux financiers, qui se sont empressés de les favoriser comme garants de leurs investissements outre-mer. Rien n'est à cet égard plus exemplaire que le projet de colonie suisse de peuplement en Algérie, élaboré au début de l'année 1852 par deux hommes d'affaires genevois, François Auguste Sautter[3] et Paul Élisée Lullin, puis avalisé par décret impérial en date du 26 avril 1853[4]!

Alors toute à sa recherche de capitaux nécessaires au développement des régions conquises, la France de Napoléon III n'hésite guère à reconnaître comme partenaire la Compagnie genevoise composée de «huit propriétaires et capitalistes offrant les meilleures garanties de moralité et de solvabilité»[5] et à lui octroyer, sous obligations contractuelles en vingt-deux articles, 20 000 hectares de terrains domaniaux aux environs de Sétif (cf. fig. 6). L'acte de concession impose globalement aux investisseurs la charge de faire construire et de peupler, en une décennie, dix villages de cinquante habitations familiales sur 12 000 hectares; en retour, et à la création de chaque village, il leur accorde la propriété de 800 hectares, dont les résultats d'exploitation détermineront le profit d'entreprise. De cette manière, des fonds privés concourent pour la première fois en Algérie à l'«œuvre de la colonisation», tandis que le budget colo-

---

[3] Le comte François Auguste Sautter de Beauregard, consul de Toscane en Suisse, est le fils du pasteur Jean François Sautter, le premier président du Consistoire d'Alger créé le 31 octobre 1839. La mission religieuse est effectivement indissociable de la mission civilisatrice que poursuit la colonisation; elle participe avec elle à la justification de la conquête, du peuplement et de l'exploitation, c'est-à-dire du fait colonial.

[4] *Moniteur universel, Journal officiel de l'Empire français*, n° 118, 28 avril 1953.

[5] *Ibid.*

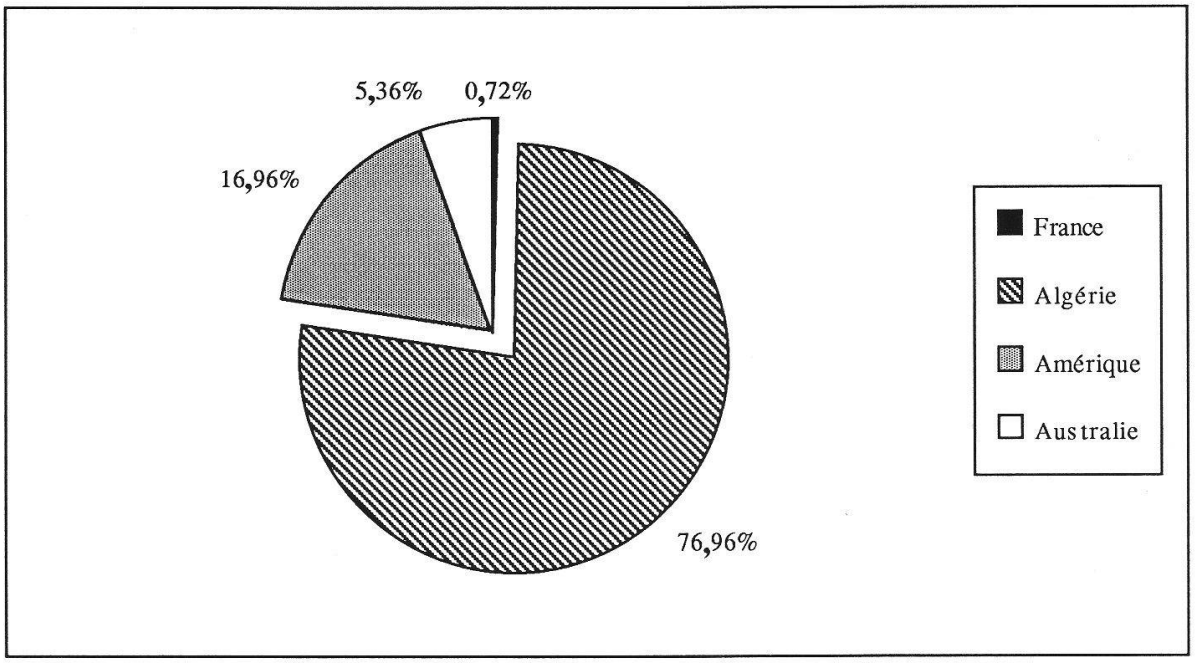

Fig. 1. — Emigration vaudoise de janvier 1853 à mars 1854, d'après le recensement cantonal du 3 avril 1854.

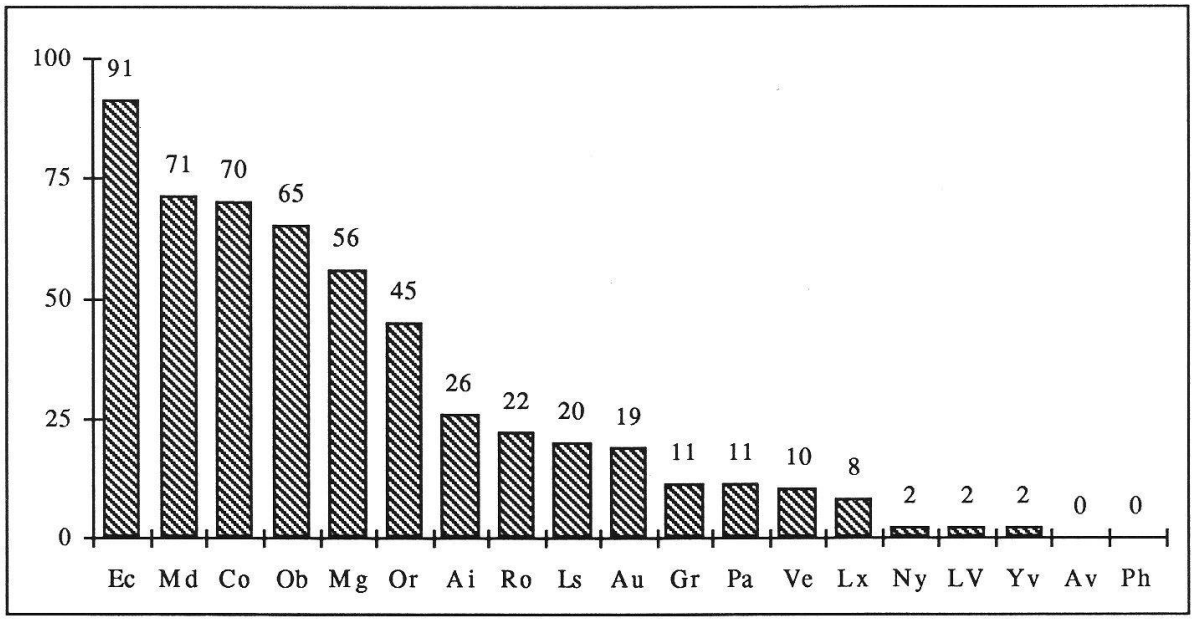

Fig. 2. — Nombre d'émigrants en Algérie par district (janvier 1853 - mars 1854), d'après le recensement cantonal du 3 avril 1854.

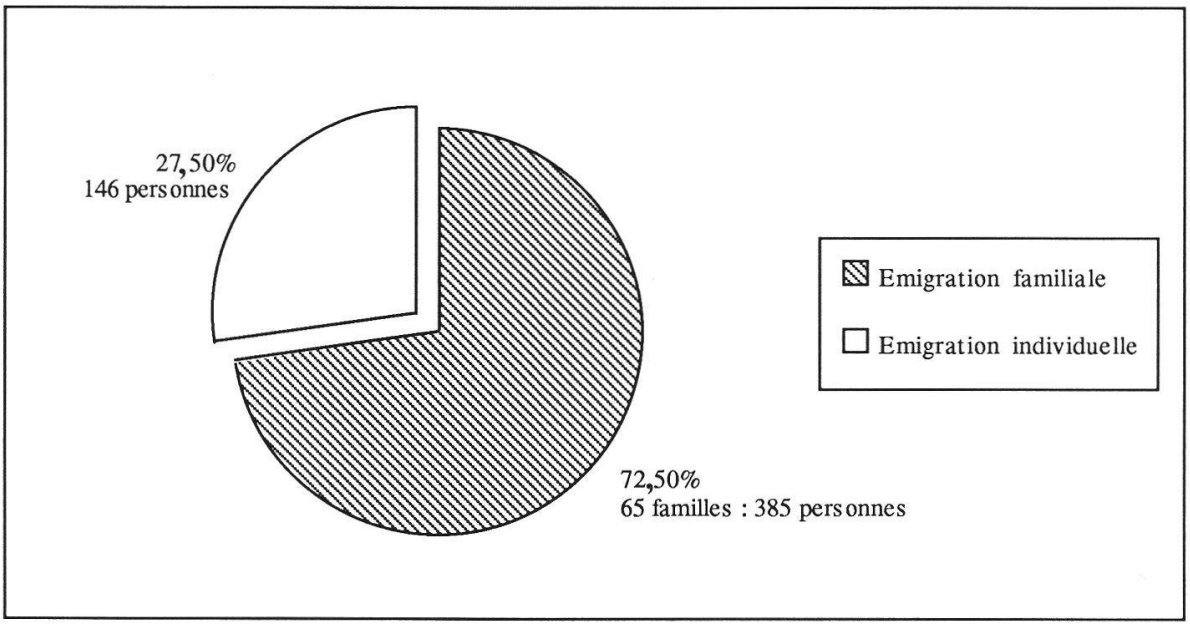

Fig. 3. — Emigration familiale et individuelle en Algérie (janvier 1853 - mars 1854), d'après le recensement cantonal du 3 avril 1854.

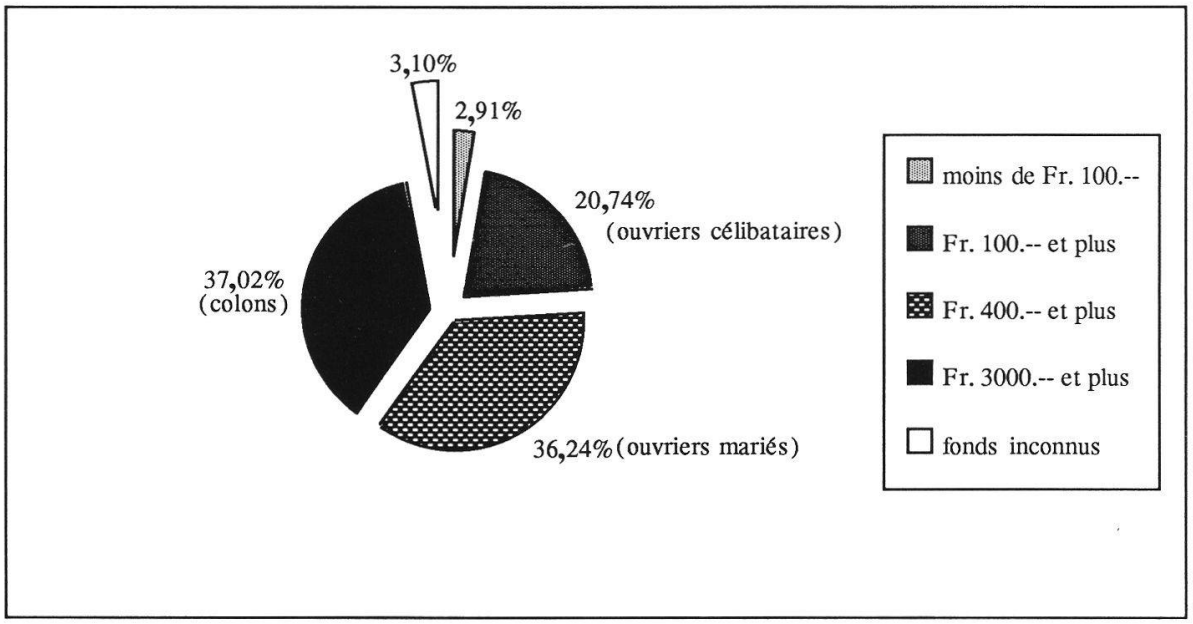

Fig. 4. — Fortune des émigrants à Sétif (janvier 1853 - mars 1854), d'après le recensement cantonal du 3 avril 1854.

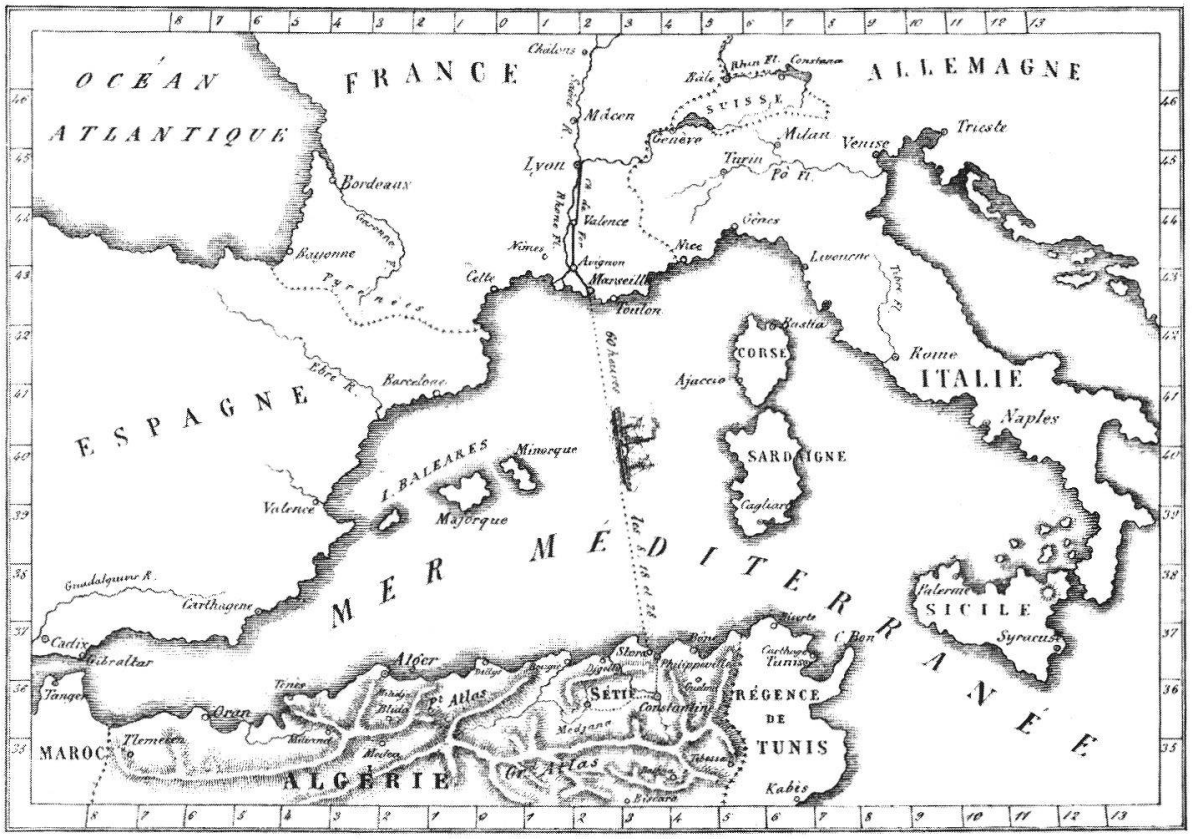

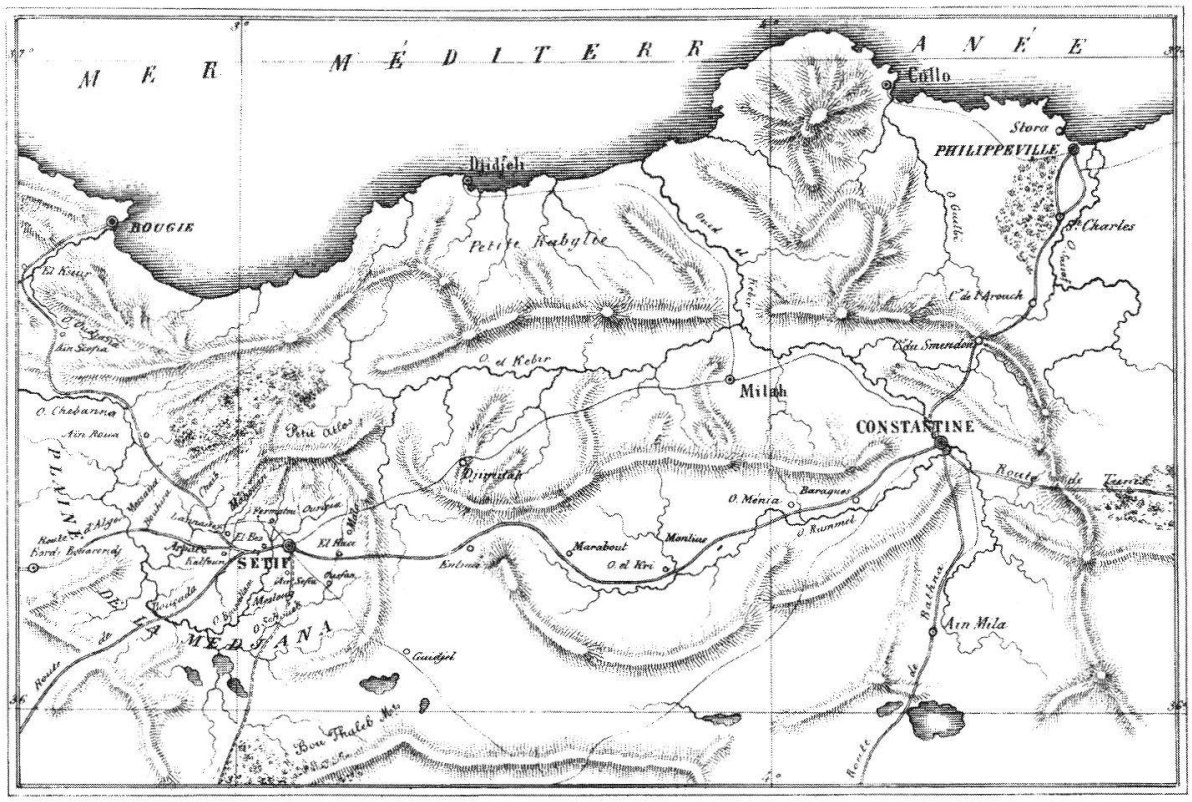

Fig. 5. — Le parcours de l'émigrant: Genève–Lyon (en diligence); Lyon–Avignon (en bateau à vapeur); Avignon–Marseille (en train); Marseille–Stora (traversée de 60 heures, les 8, 18 et 28 du mois); Philippeville–Constantine (en diligence); Constantine–Sétif (en diligence). Cartes de 1854.

(ACV, P Château de La Sarraz, PP 111)

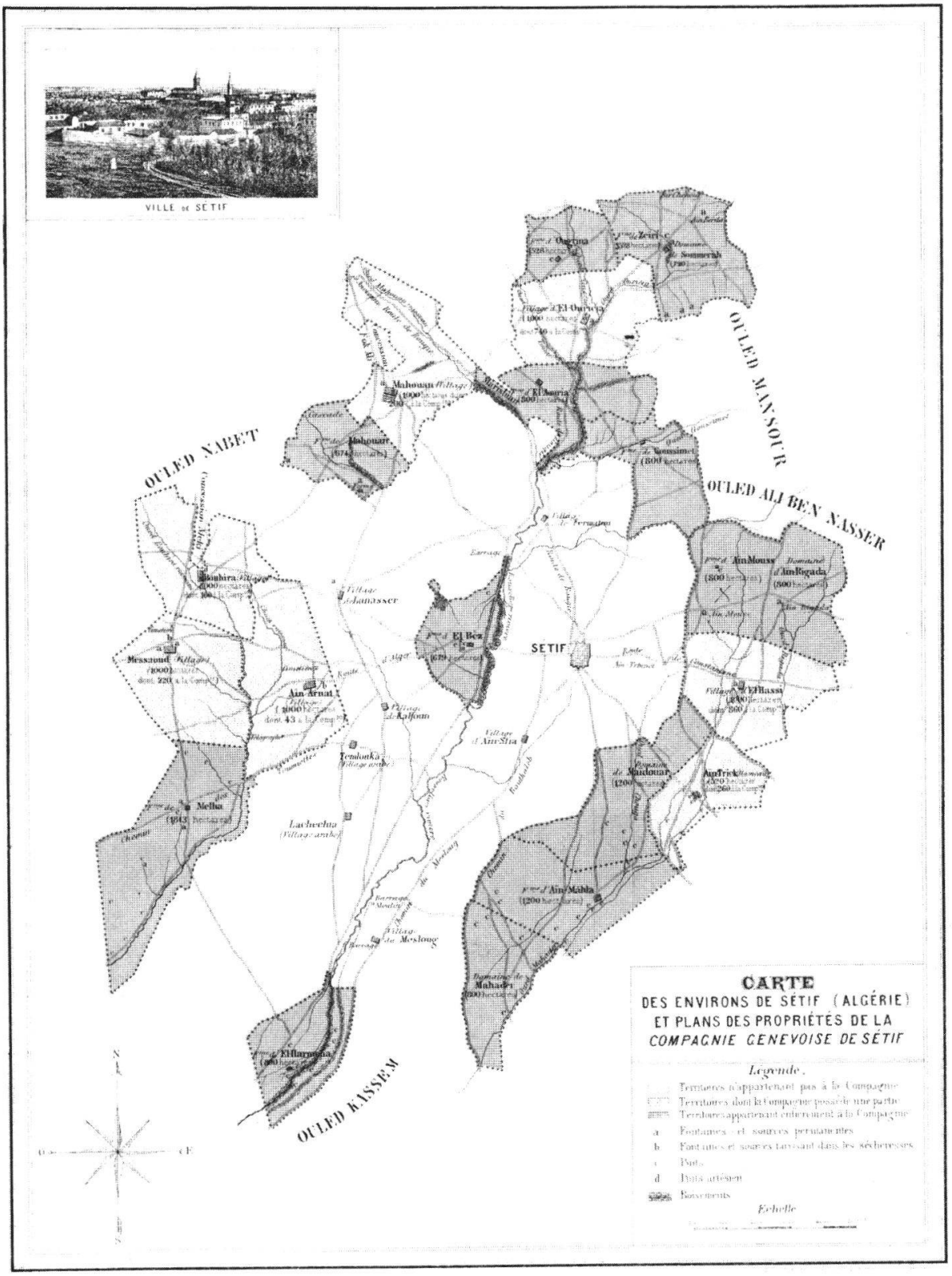

Fig. 6. — Carte des environs de Sétif (province de Constantine) : répartition des 20 000 ha concédés à la Compagnie genevoise par décret impérial au 26 avril 1853.
(ACV, P Château de La Sarraz, PP 111)

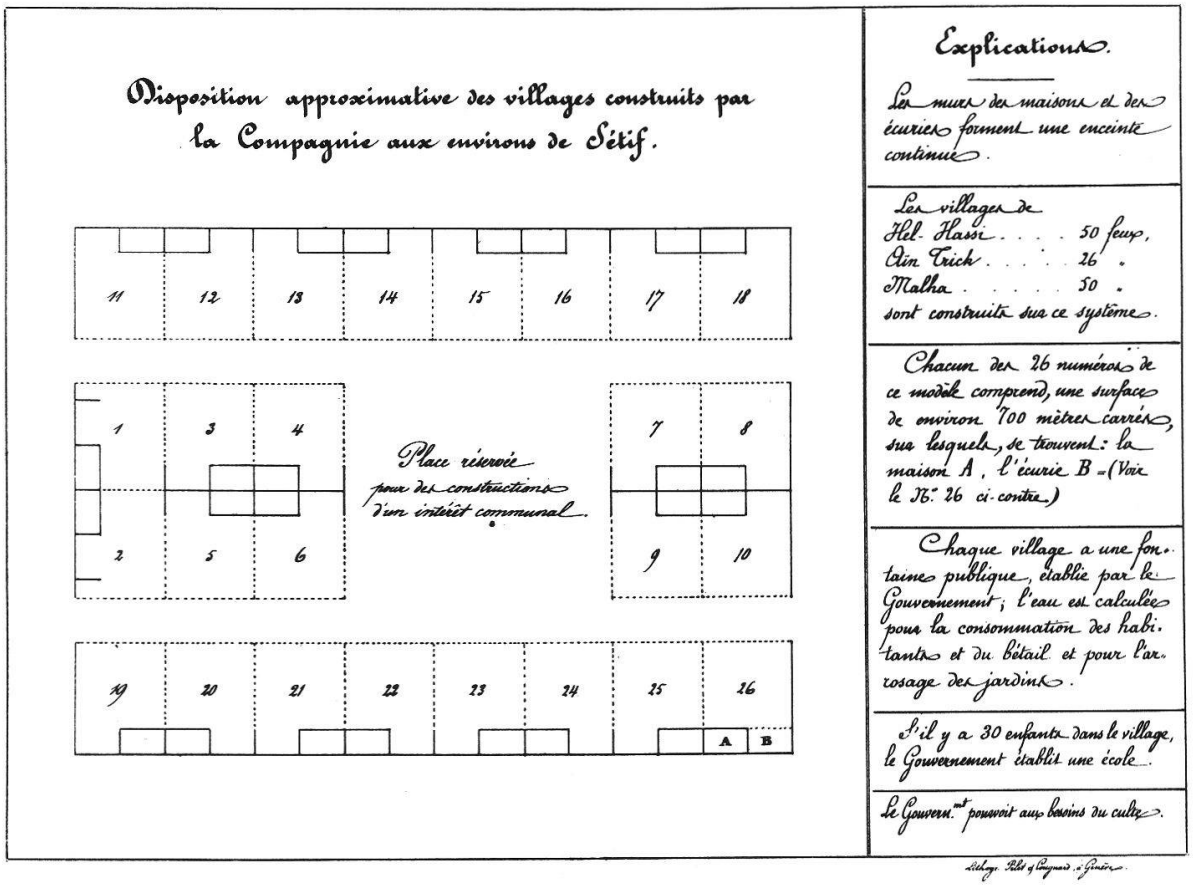

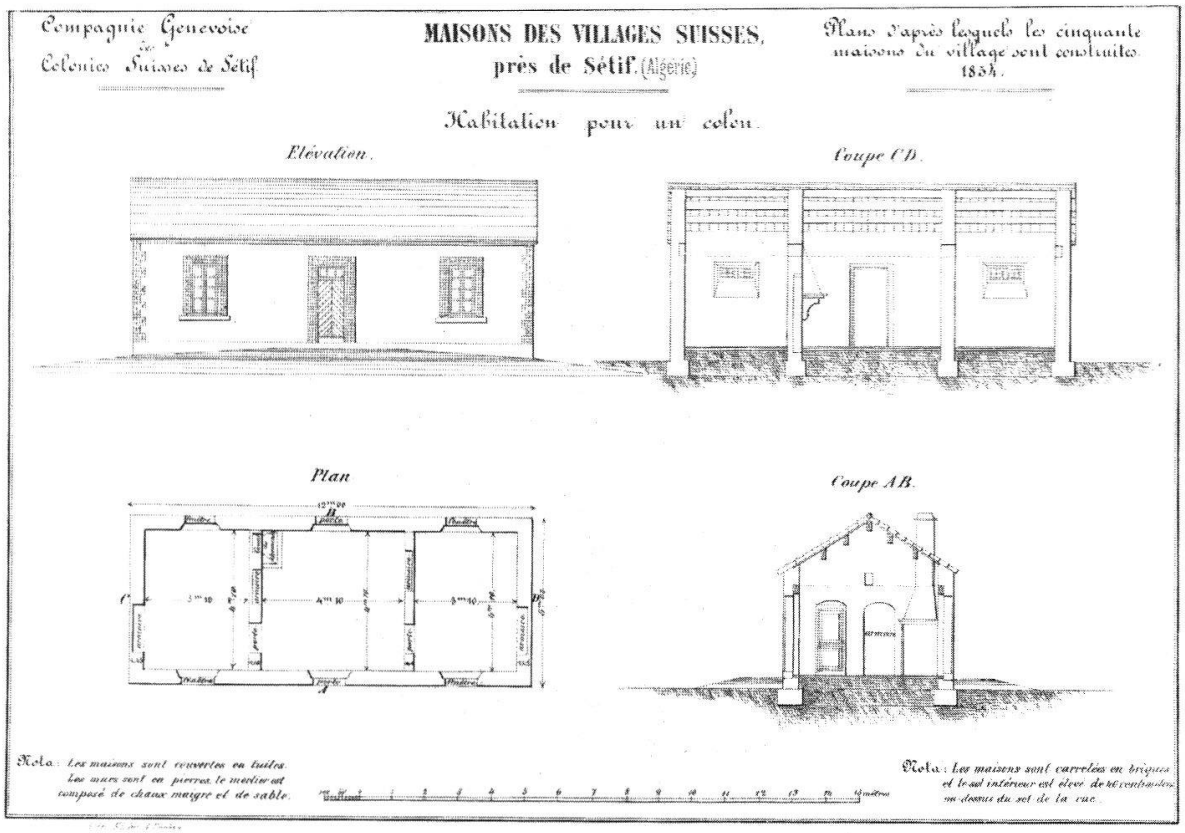

Fig. 7. — Plans des villages et des maisons conçus par la Compagnie genevoise à l'intention des colons, 1854.
(ACV, P Château de La Sarraz, PP 111)

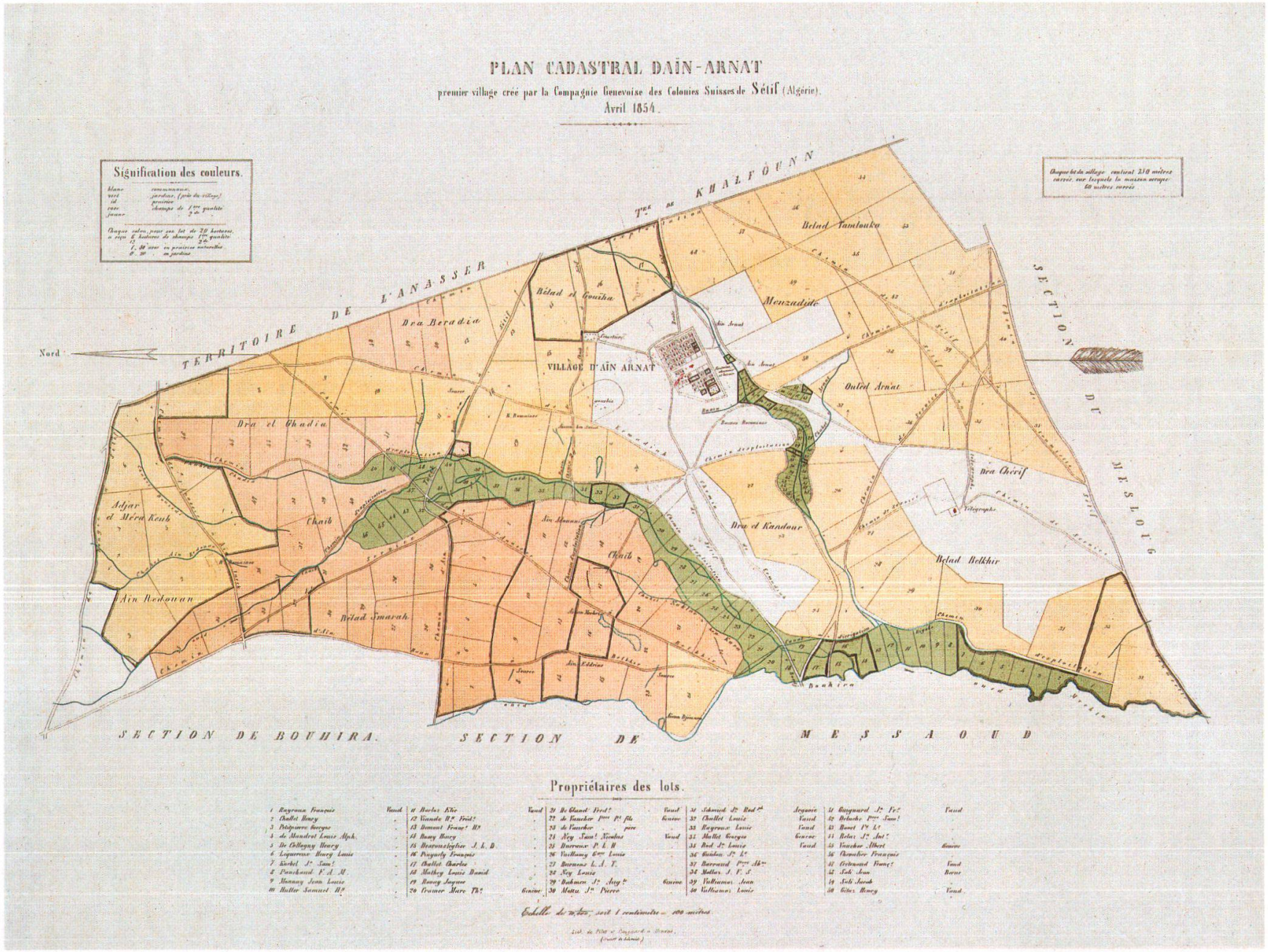

Fig. 8. — Plan d'Aïn-Arnat et de son territoire, avec, en marge, les noms des colons, propriétaires chacun de 6 ha de champs de 1re qualité (rose), de 12 ha de champs de 2e qualité (jaune), de 1,80 ha de prairies (vert) et de 0,20 ha de jardins près du village (vert).
(ACV, P Château de La Sarraz, PP 111)

nial français supporte les frais d'équipement du territoire, de l'instruction publique, des cultes et, à titre d'encouragement plus immédiat, des passages maritimes de Marseille à Stora, au nord de Philippeville (cf. fig. 5): «de première classe, aller et retour, et jusqu'à concurrence de quatre par année, pour les concessionnaires et leur famille; de deuxième classe, aller et retour, jusqu'à concurrence de six par année, pour les agents des concessionnaires; de troisième classe, pour l'aller seulement, aux colons désignés par les concessionnaires, ainsi qu'à leurs familles, à leurs bagages et aux instruments de leurs professions»[6].

L'entente entre les financiers genevois et le gouvernement français ne va pourtant pas sans arrêter une politique d'émigration. Pour éviter de transformer l'Algérie en réservoir du paupérisme helvétique, une sélection est opérée parmi les candidats sur la base de leurs ressources: «avant de diriger un colon sur les lieux et de lui délivrer l'acte qui lui attribue la propriété de l'une des maisons [trois pièces] de la colonie, les concessionnaires devront avoir reçu de lui Fr. 1000.– à valoir sur le prix de la maison [Fr. 2500.–], et, en outre, un dépôt de Fr. 2000.–, destiné à pourvoir à ses premiers besoins, lors de son arrivée, ainsi qu'à l'achat par lui des bestiaux et instruments nécessaires à la mise en culture du terrain qui lui est concédé [20 ha]»[7]. Quant aux émigrants-ouvriers, ils sont tenus d'avoir en leur possession la somme de Fr. 400.–, s'ils sont chefs de famille, et de Fr. 100.– seulement, s'ils sont célibataires... De son côté, la jeune Compagnie genevoise entend bien «placer ses fonds libres solidement et non en charité»[8]; elle ne dément d'ailleurs pas cette philosophie en se constituant, le 22 septembre 1853, en une société anonyme au capital de trois millions, la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif[9].

En dépit des attaques systématiques à son égard et de l'incrédulité d'une partie de la population vaudoise, à laquelle s'adresse très

---

[6] *Ibid.*

[7] *Ibid.*

[8] AEG, Archives de la Compagnie genevoise: *Registre des procès-verbaux du Conseil d'administration.*

[9] La fondation de la S.A. est sanctionnée par arrêté du Conseil d'État de la République et Canton de Genève en date du 27 septembre 1853.

directement sa propagande, l'entreprise des affairistes genevois connaît un démarrage prometteur. En quatre mois, du 17 octobre 1853 au 11 février 1854, elle dirige sur Aïn-Arnat, son premier village, 361 colons: 336 Vaudois, 11 Genevois, 6 Argoviens, 4 Fribourgeois et 4 Bernois qui se répartissent 41 des 50 lots; le peuplement sera achevé en mai avec l'arrivée échelonnée de 25 Vaudois et de 2 Genevois[10] (cf. fig. 7 et 8). De surcroît, les témoignages des émigrants sont, pour cette période, dans l'ensemble favorables, très proches de la lettre que les Vulliamy et les Burnand adressent à leur commune d'Oulens: «(...) Nous avons trouvé dans notre voyage beaucoup de sympathie et de politesse dans les autorités civile et militaire; cette dernière a fait conduire notre convoi par des voitures de Philippeville à Arnat et escorter sans nécessité par un détachement de troupe, car dans la province de Constantine on est en parfaite sécurité. (...) Le vaste territoire que constitue la commune d'Arnat possède de riches terres et toutes cultivables; (...) les céréales y viennent en abondance de même que le bétail et la race ovine, on en voit les plaines couvertes. La culture industrielle a aussi une chance de succès pour l'agriculteur actif, comme on doit l'être dans tous les pays, et promet un bénéfice assuré (...). L'air est pur ici, quoiqu'assez frais; à quelque chose près, il ressemble à celui de la Suisse en hiver. (...) Les vivres ici sont généralement chers, sauf le pain et la viande qui ont pourtant rehaussé d'un tiers; (...) le lait [se vend] 50 cts le litre, le vin de 60 à 70 cts le litre, aussi il n'est pas question de faire bamboche» (1er décembre 1853)[11].

Aux échos propices à la réalisation des projets de la Compagnie genevoise s'ajoute, dès le mois de février 1854, le soutien de la Société vaudoise d'utilité publique qui, par la voie de son organe, prône à l'intention des petits capitalistes (sic) les avantages matériels de l'expatriation à Sétif, tout en précisant que «pour les pauvres, un lieu plus éloigné aurait l'avantage de stimuler au travail, en rendant le retour plus difficile» et, en guise de conclusion édifiante, qu' «il y a des soldats qui doivent brûler leurs vaisseaux

---

[10] ACV, Archives privées du Château de La Sarraz: *Rapport du Conseil d'administration de la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif*, 1853 et 1854.

[11] ACV, Archives privées du Château de La Sarraz.

pour bien combattre»[12]... Avec la morale comme alliée, tout aurait été pour le mieux si des épidémies de typhus et de choléra n'avaient pas, au même moment, frappé les colonies et jeté le discrédit sur elles. En quinze jours, du 24 août au 10 septembre, 24 décès sont dénombrés; le 12 octobre, le chiffre de 65 est atteint, alors que l'ambulance provisoire d'Aïn-Arnat compte encore 22 malades! Le Conseil d'administration ne méjuge pas des retombées du revers: il estime aussitôt que «sauf un soulèvement des indigènes, cette épreuve est la plus grave de celles qui pouvaient être imposées à [la] Compagnie»[13]! Ses craintes initiales seront dès lors confirmées par les courriers successifs de ses employés et, notamment, du fameux Henri Dunant[14]: «La démoralisation parmi les colons est complète. La maladie a commencé par des fièvres prises par suite d'imprudences, par exemple en dormant dans la journée pendant les fortes chaleurs sous les herbes humides, lorsque les colons étaient en transpiration après avoir fauché dans les bas-fonds; en s'entassant dans les maisons du village, attendu que quelques colons déjà nombreux prennent, moyennant un franc par jour, des ouvriers en logement; en conservant des habitudes d'intempérance à l'égard des boissons; en ne suivant d'aucune manière les conseils hygiéniques qui leur avaient été remis» (25 septembre 1854)[15]. Rédigés dans une perspective identique, l'ensemble des rapports accumulent les informations sur «l'effroi», «l'épouvante», «l'abattement extrême» des colons, certains décidés à rentrer en Suisse, mais tous de «véritables enfants (...) incapables de se conduire par eux-mêmes et [devant] être, dans leur intérêt personnel, tenus sous tutelle, soit pour conserver leur santé, soit pour conserver leur modeste avoir qui, sans cela, est dilapidé avec une promptitude désespérante» (20 octobre 1854)[16]. La cause est entendue: l'irréflexion est seule

---

[12] *Journal de la Société d'utilité publique*, 1854, nos 3 et 4. Pour la même période, cf. encore *Gazette de Lausanne*, 24 et 27 septembre 1853, 22 avril 1854, et *Nouvelliste vaudois*, 2 et 27 août, 6 octobre, 3, 12, 19 et 24 novembre, 24 décembre 1853, 14 février, 15 avril, 15 juin 1854.

[13] Cf. note 8.

[14] A propos d'Henri Dunant et de la Compagnie genevoise, cf. Jacques Pous, *Henry Dunant l'Algérien*, Genève, 1979.

[15] Cf. note 8.

[16] *Ibid.*

responsable de la contamination! Il n'en demeure pas moins que les nouvelles alarmistes se propagent et qu'elles ébranlent sévèrement la confiance des Vaudois dans la Compagnie genevoise.

À partir de 1855, la prospection tous azimuts devient la règle: les candidats à l'émigration, «si possible protestants, pieux, un peu aisés, sobres et énergiques»[17], sont recherchés en Savoie, dans les départements de l'ouest et du midi de la France, dans les vallées du Piémont enfin. L'objectif premier «de fixer au sol cinq cents familles helvétiques bien choisies»[18] n'est de fait pas atteint; au surplus, la mise en valeur des lots se révèle encore vite un échec: «dès que les colons ont obtenu une concession, ils se hâtent de chercher des acheteurs arabes et toujours louent moyennant les 3/5 de la récolte aux Arabes quand ils ne trouvent pas à vendre; fort peu d'Européens travaillent donc eux-mêmes. (...) La situation matérielle des colons suisses est toujours médiocre; elle deviendra mauvaise quand ils auront épuisé les fonds qui leur sont remis dans la première année de leur séjour en Afrique (...). Les colons aiment peu le travail qu'ils supportent d'ailleurs difficilement, privés qu'ils sont de cette nourriture substantielle à laquelle ils sont habitués»[19]. Le tableau est sombre, quelque peu caricatural; il exprime néanmoins une réalité coloniale dommageable aux émigrants comme à la France. Pour sa part, la Compagnie genevoise, soucieuse d'entrer en possession de ses hectares, précipite les constructions de villages. Dans sa folle course aux bénéfices, elle est en passe d'en achever onze en cinq ans (cf. fig. 1), quand Napoléon III, par décret du 24 avril 1858, finit par la libérer de ses obligations de peuplement et de toutes charges de colonisation, en portant à 12 340 hectares la superficie de 8000 hectares originellement attribuée. Le cadeau est somptueux, mais il se justifie davantage que l'enrichissement privé aux dépens de l'État! La Société suisse gagne son émancipation et son histoire est désormais liée à celle de l'Algérie ou presque... De mauvaises langues voudraient que ses administrateurs aient revendu le domaine de Sétif à la France en... 1961!

---

[17] Cf. note 10.

[18] *Ibid.*

[19] AEG, Archives de la Compagnie genevoise: *Rapport des autorités militaires françaises*, 4 octobre 1855.

Villages terminés en 1858		*Villages inachevés en 1858*	
Aïn-Arnat	(50 feux)	El-Hassi	(50 feux)
Bouhira	(50 feux)	Aïn-Malha	(50 feux)
Mahouan	(50 feux)	Somerah	(30 feux)
Messaoud	(50 feux)	Zeïri	(22 feux)
El-Ouricia	(50 feux)	Ougrina	(22 feux)
Aïn-Trick	(26 feux)		

Nombre d'émigrants pris en charge par la Compagnie genevoise de 1853 à 1858

712	Suisses, presque tous Vaudois
803	Français, la plupart originaires des départements du Midi et du Sud-Ouest
1098	Piémontais et Savoyards
343	Allemands, Italiens et Espagnols
2956	colons et ouvriers

Le bilan de l'œuvre genevoise de colonisation[20].

Engouement suspect

L'émigration vaudoise en Algérie a certes été éphémère, mais elle a suffisamment frappé les esprits pour que le Département de l'intérieur se décide à ouvrir une enquête sur l'étendue et la nature des départs outre-mer pour l'année 1853 et le premier trimestre 1854[21]. Une lettre circulaire, envoyée dans ce sens aux préfets le 3 avril 1854, enjoint aux municipalités de remplir un questionnaire divisé en six rubriques: «nom, nombre d'émigrants, fonds propres présumés, destination, subsides de la commune, circonstances particulières». Les autorités cantonales ne craignent pas tant un exode massif à Sétif qu'une hémorragie des fonds publics, dès lors que les communes considèrent l'émigration comme un remède efficace contre l'indigence et qu'elles entreprennent de subventionner l'exil de leurs pauvres. L'exportation définitive de la misère, alors assimilée à un fléau ou à une plaie fille de tous les vices, aura séduit plus

[20] D'après les *Rapports du Conseil d'administration de la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif*, 1853 et 1859, ACV, Archives privées du Château de La Sarraz, et AEG, Archives de la Compagnie genevoise.

[21] ACV, K VII, g 1.

d'une municipalité, avant que ne tombe, le 22 septembre 1854, l'interdiction officielle d'accorder des subsides aux émigrants[22]!

Constitué des réponses de 376 communes sur 388 et des informations plus ou moins précises de 125 syndics, le «recensement statistique» de 1854 confère à l'émigration vaudoise du moment une dimension humaine, qui, à elle seule, suffit à en justifier la publication in extenso (cf. p. 58 et suivantes). Cette source de premier plan engage même à la réflexion immédiate: derrière les patronymes de «ces gens bien de chez nous», partis dans l'espoir d'être mieux ailleurs, c'est le problème douloureux et intemporel du déracinement qui est posé! Ici encore, l'expérience passée pourrait être leçon pour la compréhension du présent...

Au reste, les résultats de l'enquête ne font, d'une manière générale, que confirmer les premiers succès de la Compagnie genevoise[23].

Sur les 690 émigrants recensés, 531 se rendent en Algérie, 117 en Amérique (États-Unis, Canada et Brésil), 37 en Australie et 5 en France (cf. fig. 1). Les chiffres sont éloquents: la voie algérienne d'expatriation s'impose sans délai sur le marché de l'émigration, notamment dans les districts de l'ouest et du centre du canton (cf. fig. 2). La proximité de la destination, de même que l'infrastructure proposée sur place, contribuent à sécuriser une clientèle ciblée et à déterminer davantage de départs familiaux[24] qu'individuels (cf. fig. 3). Sur les 516 émigrants à Sétif[25] enfin, 29 familles et 1 individu seulement (191 personnes) disposeraient de la somme minimale de Fr. 3000.– exigée des colons, 33 familles (187 personnes) et 107 individus seraient en possession des montants de Fr. 400.– et Fr. 100.– respectivement imposés aux ouvriers mariés et célibatai-

---

[22] ACV, *Minute du procès-verbal des séances du Conseil d'État.*

[23] Ces résultats ont déjà fait l'objet d'une analyse détaillée, publiée par Françoise Nicod dans *Istituto italiano per la storia dei movimenti sociali et delle strutture sociali* (Genève, 1983, pp. 193-225) sous le titre «L'émigration vaudoise outre-mer dans les années 1850». Leur présentation se limitera donc ici à l'essentiel.

[24] D'après les dénombrements effectués par la Compagnie genevoise, les enfants constitueraient plus de 40% de la population immigrée en Algérie et installée dans ses villages.

[25] Tous les émigrants en Algérie ne se rendent en effet pas à Sétif: 15 d'entre eux optent pour un autre point de chute («proche de Sétif», Constantine, Draria, Mostaganem ou Alger).

res, qu'ils travaillent dans l'agriculture ou qu'ils exercent les métiers de tailleur de pierre, de maçon, de menuisier, de charpentier, de tuilier, de maréchal, de charron, d'horloger, de cordonnier ou de domestique; de plus, 16 des 31 émigrants qui échappent à cette classification tenteraient l'aventure avec moins de Fr. 100.–, les 15 autres (2 familles et 9 individus) sans fonds connus (cf. fig. 4). Confrontées aux rapports genevois et français, les données de la statistique cantonale sont incontestablement partielles; elles constituent néanmoins un échantillon tout à fait représentatif d'un mouvement plus vaste dont elles dessinent les tendances et les proportions.

En fin de compte, l'émigration vaudoise atteint, durant l'année 1853 et le premier trimestre 1854, un taux moyen de 3,46 ‰ au moins de la population qui correspondrait, aujourd'hui, au départ échelonné sur quinze mois de quelque 2000 personnes. Le phénomène n'est en lui-même pas spectaculaire, mais il a dû être diversement vécu et apprécié localement: le seul émigrant déclaré sur les 957 habitants[26] du bourg d'Échallens aura, par exemple, moins perturbé la collectivité que, dans le même district, les 43 départs sur les 436 habitants de la commune d'Oulens. La banalité côtoie l'événement dans un canton encore très cloisonné (cf. p. 81)!

Quant aux exilés, pour beaucoup méprisés «par chez nous» en raison de leur pauvreté, ils finiront dans le meilleur des cas par s'assimiler aux pieds-noirs et, il n'en faut pas douter, porteront haut leur qualité d'Européens vecteurs de la civilisation française!

---

[26] D'après Olivier Blanc, *Démographie et développement. Le canton de Vaud au XIXe siècle*, Lausanne, 1974, pp. 273-283.

Recensement statistique sur l'émigration (janvier 1853 - mars 1854)[1]

Communes (population en 1850)[2]	Noms et prénoms	Nombre de personnes	Fonds propres présumés Fr.	Destinations	Subsides communaux Fr.	Circonstances particulières
DISTRICT D'AIGLE						
AIGLE (2296 hab.)	FAVRE Frédéric	1	150.—	Sétif	—.—	parti en qualité de domestique en mars 1854
BEX (3091 hab.)	BOVARD François, père	1	700.—	Amérique	—.—	
	BOVARD François, fils	1	700.—	Amérique	—.—	
OLLON (2875 hab.)	ANEX Philippe, de Jean David, célibataire	1	1500.—	Brésil	—.—	parti comme aventurier
	BORLOZ David Elie, et sa famille	10	3000.—	Sétif	—.—	Borloz est parti pour prendre un lot; il a été favorisé pour son départ par la Compagnie, mais il doit déjà témoigner le désir de son retour
	CROSET Jean Pierre, fils	1	200.—	Sétif	—.—	parti comme maçon
	DURAND Charles Félix, fils de David Samuel, célibataire	1	1500.—	Brésil	—.—	parti comme ouvrier charron
	GAUD Félix, fils de Gédéon	1	200.—	Sétif	—.—	parti comme maçon
	JOUVENAT Louis	1	100.—	Alger	—.—	parti comme tailleur de pierres
	TUREL Jean Louis	1	100.—	Alger	—.—	parti comme tailleur de pierres
	TUREL Samuel	1	100.—	Alger	—.—	parti comme tailleur de pierres

Nous avons le nommé Vincent DEMAGE qui est dans l'Algérie depuis plusieurs années, mais qui n'a pas emporté de fonds; son état de tailleur de pierres lui a procuré le moyen de voyager, malgré qu'il ait un joli patrimoine à Ollon.

Deux familles DUPLAN, originaires d'Ormont-Dessus, font actuellement des démarches pour se procurer les moyens de se rendre au Sétif; nous ne savons si elles pourront réaliser leur projet.

[1] Les renseignements fournis par les municipalités ont dû parfois être redistribués entre les six rubriques originales, de façon à maintenir une unité de publication; en revanche, les remarques figurant sous «circonstances particulières» sont restituées sans corrections de forme.

[2] D'après Olivier BLANC, *op. cit.*, pp. 273-283.

Communes (population en 1850)	Noms et prénoms	Nombre de personnes	Fonds propres présumés Fr.	Destinations	Subsides communaux Fr.	Circonstances particulières
ROCHE (351 hab.)	MICHAUD Jean Abram, sa femme et ses six enfants	8	700.—	Sétif	200.—	cette famille était à la charge de la commune
YVORNE (744 hab.)	GROSJEAN François Louis	1	250.—	Sétif	—.—	
	TABORD Auguste	1	250.—	Sétif	—.—	

DISTRICT D'AUBONNE

APPLES (591 hab.)	BOURCOUD Louis	1	200.—	Sétif	—.—	parti comme ouvrier cordonnier
	DEMONT Adèle	1	200.—	Sétif	—.—	partie comme ouvrière
	DEMONT François Louis, son frère	1	6000.—	Sétif	—.—	parti comme colon
	DUFAUX Henri	1	200.—	Sétif	—.—	parti comme ouvrier charpentier
AUBONNE (1370 hab.)	LUTHY Jean, célibataire	1	—.—	Australie	—.—	parti seul comme menuisier
	ROLAZ Henri, marié	1	—.—	Australie	—.—	a quitté le pays seul, laissant femme et enfants à Aubonne chez leurs parents
BIÈRE (1181 hab.)	ETHENOZ Isaac	1	—.—	Sétif	175.—	
	GROS Marc Louis	1	—.—	Sétif	175.—	sur ces neuf émigrants,
	LAGNEL François	1	—.—	Sétif	175.—	trois sont mariés et
	MICHOT Charles	1	200.—	Sétif	175.—	leurs familles sont
	MONTHOUX Frédéric	1	—.—	Sétif	175.—	restées dans cette commune; les six autres
	MOREL Isaac Henry	1	—.—	Sétif	175.—	sont célibataires; le but
	MOREL Jean Etienne François	1	—.—	Sétif	175.—	de cette émigration tend à se créer de toute part
	PITTET Jean Marc	1	—.—	Sétif	175.—	une position plus lucra-
	TINTURIER Frédéric	1	125.—	Sétif	175.—	tive qu'ils ont ici
GIMEL (820 hab.)	FILLETTAZ Jean Marc, marié	1	160.—	Sétif	—.—	parti comme maître maçon en avril 1854, laissant à Gimel sa femme et une enfant qu'il se propose d'appeler au Sétif s'il fait bien ses affaires; pas de fortune

Communes (population en 1850)	Noms et prénoms	Nombre de personnes	Fonds propres présumés Fr.	Destinations	Subsides communaux Fr.	Circonstances particulières
	FILLETTAZ Jean Marc Samuel, marié	1	150.—	Sétif	—.—	parti comme maître cordonnier en avril 1854, il a laissé trois enfants et leur mère à Genève aux soins des parents de celle-ci; il les appellera aussi au Sétif si les choses tournent avantageusement; peu de fortune
	FILLETTAZ Louis Samuel, fils de François, célibataire	1	50.—	Sétif	125.—	parti comme maître tailleur de pierres en avril 1854; pas de fortune; espérant faire mieux qu'au pays
	PAY François Louis, marié	1	180.—	Sétif	—.—	parti comme agriculteur en avril 1854; marié à une catholique qu'il a laissée à Rolle aux soins de Monsieur le curé, avec ses enfants au nombre de deux; point de fortune non plus
	Il n'y a pas eu d'émigrants en 1853.					
MARCHISSY (278 hab.) –LE VAUD (200 hab.)	Un jeune homme, bourgeois de Marchissy et du Vaud, domicilié au Vaud, est parti pour Sétif, mais la commune de Marchissy n'a accordé aucun subside pour ce départ.					
SAINT-LIVRES (615 hab.)	PELLET Samuel, fils de Jean Marc, et sa femme	2	400.—	Sétif	—.—	

DISTRICT D'AVENCHES

BELLERIVE (402 hab.)	GUINNARD Henri	1	200.—	New York	—.—	désagréments de famille
FAOUG (426 hab.)	BOUQUET Louise, domiciliée à Faoug	1	300.—	Amérique du Nord	—.—	
	CORNAZ Jules, domicilié à Faoug	1	1000.—	Amérique du Nord	25.—	parti en 1854
	CURCHOD Jenny, originaire de Dommartin	1	2500.—	Amérique du Nord	—.—	partie en 1853
	DRUEY Henri	1	300.—	Amérique du Nord	50.—	parti en 1853
	DRUEY Jeanette	1	500.—	Amérique du Nord	350.—	partie en 1854

Communes (population en 1850)	Noms et prénoms	Nombre de personnes	Fonds propres présumés Fr.	Destinations	Subsides communaux Fr.	Circonstances particulières
	WALTER Jacob, père, et sa famille, originaires de Kernenried (canton de Berne)	12	16000.—	Amérique du Nord	—.—	
	WALTER Jacob, fils, et sa femme, originaires de Kernenried (canton de Berne)	2	3000.—	Amérique du Nord	—.—	
MONTMAGNY (223 hab.)	LOUP Pierre Abram	1	inconnus 300.— supposés	États-Unis	77.—	

DISTRICT DE COSSONAY

LA CHAUX (484 hab.)	RENAUD Jean	1	—.—	Sétif	—.—	il est parti en qualité de domestique, n'emportant que l'argent nécessaire à son voyage
CHAVANNES-LE-VEYRON (136 hab.)	LEQUEREUX Euphrosine	1	—.—	Sétif	—.—	partie comme domestique
	LEQUEREUX Louis, et sa famille	4	3000.—	Sétif	—.—	parti volontairement
COSSONAY (938 hab.)	MATTHEY David, sa femme et son petit garçon	3	6000.—	Aïn-Arnat	—.—	il a vendu le petit domaine qu'il possédait à Cossonay ainsi que quelques effets mobiliers; il a de la sorte réalisé la somme d'environ Fr. 6000.— qu'il a emportée à Aïn-Arnat
COTTENS (190 hab.)	BOVEY Henri	1	150.—	Sétif	—.—	il est parti comme domestique pour Monsieur de Gingins de La Sarraz
CUARNENS (414 hab.)	DUMAUTHIOZ Jean Antoine	1	—.—	Sétif	—.—	parti comme domestique
DAILLENS (405 hab.)	COEYTAUX Antoine, sa femme et son fils	3	4000.—	Sétif	—.—	afin de liquider leurs dettes et de chercher fortune ailleurs
	GEX Louis	1	300.—	Sétif	—.—	inconnues
MAURAZ (97 hab.)	KUFFER Marc, sa femme Emilie, née Bourillon, et leur fils Emile, originaires d'Anet (canton de Berne)	3	2000.—	Sétif	—.—	cette famille allait bien; elle a réalisé son petit avoir étant fermier dans cette commune

Communes (population en 1850)	Noms et prénoms	Nombre de personnes	Fonds propres présumés Fr.	Destinations	Subsides communaux Fr.	Circonstances particulières
MEX (233 hab.)	BAUD François, et sa famille	5	1200.—	Sétif	—.—	Fr. 1000.— ont été donnés comme prêt par la commune; sa famille était en partie à la charge de la commune
	CUEREL Elisée, et sa famille	5	1000.—	Sétif	—.—	il était gêné dans ses affaires; la somme mentionnée lui a été donnée par des personnes charitables
	THELIN François	1	200.—	Sétif	—.—	parti comme domestique
	VALET Henri Joseph	1	—.—	Sétif	200.—	parti comme domestique; il était très souvent à la charge des bourses publiques
MONT-LA-VILLE (417 hab.)	BELAZ Jean Antoine, et sa famille	7	500.—	Sétif	1700.—	position peu aisée
	BELAZ Marc Louis, et sa famille	5	500.—	Sétif	1585.—	position peu aisée
	COURVOISIER Henry Benjamin, et sa famille	11	5000.—	Sétif	168.—	position peu aisée
MONTRICHER (695 hab.)	BAUD Jean François	1	100.—	Sétif	—.—	
	GOLAZ Charles, originaire de l'Abbaye	1	150.—	Sétif	—.—	
	GOLAZ Jules Louis, et sa famille, originaires de l'Abbaye	3	900.—	Sétif	—.—	
	GUIGNARD Jean François, et sa famille, originaires de L'Abbaye	6	3500.—	Sétif	—.—	
	MAGNIN Abram Louis	1	600.—	Sétif	—.—	
	WULLIAMOZ Louis	1	2000.—	Sétif	—.—	
LA SARRAZ (790 hab.)	CAVIN Louis	1	—.—	Sétif	—.—	lesquels nous ne considérons pas émigrants[3].
	GINGINS Aymon de	1	—.—	Sétif	—.—	
	KNEBEL Samuel	1	—.—	Sétif	—.—	

[3] Louis Cavin et Samuel Knébel accompagnent Aymon de Gingins, premier directeur en Algérie de la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif (1853-1858). Cf Patrick-R. Monbaron, «Aymon de Gingins-La Sarraz (1823-1893), le militaire, le colonisateur et le politique», dans *Bulletin du Château de La Sarraz*, 1987, pp. 8-33. À ces trois personnes qui échappent à la statistique d'émigration s'ajoutent encore Henri Bovey de Cottens – le domestique d'Aymon de Gingins – et Louis Samuel Guignard de Morges, ancien émigrant en séjour dans son canton natal.

Communes (population en 1850)	Noms et prénoms	Nombre de personnes	Fonds propres présumés Fr.	Destinations	Subsides communaux Fr.	Circonstances particulières
SÉVERY (198 hab.)	BOVEY Jacques, et sa famille	3	1500.—	Sétif	—.—	
	BOVEY Jules	1	1500.—	Sétif	—.—	
	GIRARD Jean	1	1500.—	Sétif	—.—	

DISTRICT D'ÉCHALLENS

DOMMARTIN (245 hab.)	GATABIN Samuel	1	165.—	Sétif	20.—	inconnues
ÉCHALLENS (957 hab.)	MAYOR Jean Louis	1	—.—	Sétif	50.—	
FROIDE-VILLE (454 hab.)	THUILLARD Jean Jacques, et sa famille	4	—.—	Sétif	—.—	parti comme domestique
	THUILLARD Jean Pierre, fils de David	1	—.—	Sétif	—.—	parti comme domestique
GOUMOËNS-LA-VILLE (443 hab.)	BASSET Henri, célibataire	1	—.—	Sétif	200.—	Henri Basset, vieux militaire, était misé[4] aux frais de la commune et celle-ci a livré Fr. 200.— à un des chefs de famille ci-après nommés pour l'entretenir jusqu'à ce qu'il trouve à gagner sa vie
	BISSAT Vincent, et sa famille	7	—.—	Sétif	5000.—	la commune de Goumoëns a accordé à ces quatre familles dénuées de tous biens et assistées, la somme de Fr. 5000.— pour toutes, somme destinée Fr. 2400.— à un dépôt pour obtenir deux fermes et le surplus aux frais de voyage et aux premiers besoins d'établissement en Algérie
	FAVRE Emmanuel, et sa famille	6	—.—	Sétif		
	FAVRE Louis, et sa famille	7	—.—	Sétif		
	FAVRE Louis Emmanuel, et sa famille	7	—.—	Sétif		

Tous ces émigrants ont quitté leur pays dans l'espoir d'améliorer leur position et de trouver le moyen de vivre sans le secours de leur commune.

[4] Si les communes se doivent naturellement de rétribuer les familles dans lesquelles elles placent les indigents, le procédé de la mise leur permet d'adjuger le coût de l'entretien aux moins exigeants et derniers sous-enchérisseurs. Une gestion saine des deniers publics qui ne va pas sans favoriser l'exploitation d'une main-d'œuvre à bon marché! Mais le travail, il est vrai, est alors considéré comme rédempteur de tous les vices, de la pauvreté en particulier, toujours associée à la paresse...

Communes (population en 1850)	Noms et prénoms	Nombre de personnes	Fonds propres présumés Fr.	Destinations	Subsides communaux Fr.	Circonstances particulières
MORRENS (326 hab.)	CHAMOT Benjamin et sa famille	8	200.—	Sétif	800.—	ledit Chamot Benjamin est parti avec sa femme le 5 mars 1854 et s'est embarqué le 10 mars à Marseille, d'après la réception de M. le Consul suisse en dite ville
OULENS (436 hab.)	BURNENS François, fils de feu Etienne, sa femme Louise, née Brun, ainsi que sept petits enfants	9	1900.—	Sétif	1875.—	
	BURNENS Louis, fils d'André, sa femme, née Viret, ainsi que quatre petits enfants	6	2000.—	Sétif	1875.—	
	CLAVEL Charles, fils de feu Jean Pierre, veuf, avec ses deux enfants	3	500.—	Sétif	150.—	
	VULLIAMY Charles, fils de feu Louis, sa femme Françoise, née Jaquier, ainsi que six enfants	8	1900.—	Sétif	1875.—	ils étaient tous dans une position très gênée et très pénible
	VULLIAMY Georges, fils de feu Louis, sa femme Marie, née Clavel, ainsi que cinq petits enfants	7	1900.—	Sétif	1875.—	
	VULLIAMY Marc François, fils de feu Louis, sa femme Marguerite, née Dupuis, ainsi que deux petits enfants	4	700.—	Sétif	480.—	
	JAQUIER Jean Daniel, beau-père de Mayor, originaire d'Hermenches	1	—.—	Sétif	—.—	ces six personnes, vivant ensemble, sont parties sur la fin de l'année dernière (1853). Mayor n'a pas reçu de subside, il est parti avec les siens aux frais de la société de colonisation, au service de laquelle il s'est engagé comme maître valet; ces personnes, ne possédant rien, n'ont pu emporter aucune valeur
	JAQUIER Marie, fille dudit Jean Daniel, originaire d'Hermenches	1	—.—	Sétif	—.—	
	MAYOR Jean Louis, sa femme et deux enfants	4	—.—	Sétif	—.—	

Communes (population en 1850)	Noms et prénoms	Nombre de personnes	Fonds propres présumés Fr.	Destinations	Subsides communaux Fr.	Circonstances particulières
	Plusieurs demandes d'argent ont été faites à la commune d'Orbe par des bourgeois pauvres voulant émigrer au Sétif; toutes ont été repoussées.					
PENTHÉRÉAZ (369 hab.)	MERCIER Louis, marié, père de quatre enfants	1	—.—	Sétif	—.—	assisté par la commune, à la charge de laquelle il a laissé sa famille
POLIEZ-LE-GRAND (470 hab.)	MERMOUD Louis	1	1200.—	Amérique	—.—	
SUGNENS (201 hab.)	JACCOUD Marguerite	1	200.—	Sétif	30.—	circonstances de famille
	MEIGE Samuel Daniel, âgé de 25 ans	1	—.—	Amérique	425.—	ce jeune homme, sans fortune, désirant s'expatrier, a demandé à la commune les fonds nécessaires, qui lui ont été accordés vu sa conduite légère et dissipatrice et la probabilité qu'il serait toujours à la charge de la commune
VUARRENS (549 hab.)	BUFFAT Jean Pierre	1	500.—	Sétif	—.—	parti comme ouvrier maréchal
	DUPUIS Jean Pierre	1	200.—	Paris	—.—	parti comme domestique
	FAVEZ Abram	1	600.—	Sétif	—.—	parti comme agriculteur
	MENETREY Samuel	1	200.—	Paris	—.—	parti comme domestique
	TARDY Jean	1	200.—	Sétif	—.—	parti comme ouvrier maçon
	VAGNIERE Jacques	1	150.—	Paris	—.—	parti comme domestique

DISTRICT DE GRANDSON

CHAMPAGNE (410 hab.)	BANDERET Alphonse	1	1000.—	Sétif	—.—	
	BANDERET Constant	1	1000.—	Sétif	—.—	
	GIROUD Auguste, et sa femme	2	2000.—	Australie	—.—	
CONCISE (746 hab.)	MELLET Charles, fils de M. le pasteur Louis Mellet, originaire d'Oron	1	2000.—	Australie	—.—	
FIEZ (337 hab.)	PATTHEY Lucien, marié	1	150.—	Amérique	—.—	il a émigré en raison du mauvais état de ses affaires, laissant dans la commune sa femme et ses enfants

Communes (population en 1850)	Noms et prénoms	Nombre de personnes	Fonds propres présumés Fr.	Destinations	Subsides communaux Fr.	Circonstances particulières
FONTANE-ZIER (159 hab.)	DUVOISIN Samuel, fils de Pierre François	1	400.—	Sétif	—.—	
GIEZ (294 hab.)	GROUX Ferdinand fils de feu Louis	1	200.—	Sétif	—.—	cet individu est maréchal
	GROUX Samuel, fils de Georges	1	500.—	Amérique	—.—	les parents du jeune homme sont aisés
MUTRUX (226 hab.)	BOILLET Constant	1	190.—	Sétif	40.—	parti comme horloger
	BOILLET Henri	1	190.—	Sétif	40.—	parti comme cordonnier
						ce sont deux frères, fils de l'assesseur Boillet de Mutrux, qui se sont décidés de partir à Sétif
ONNENS (328 hab.)	APOTHELOZ Alexis, célibataire	1	1100.—	Australie	—.—	
	FAVRE Louis, célibataire	1	1100.—	Australie	—.—	
	MAYOR Louis, célibataire	1	1100.—	Australie	—.—	
	PERDRISAT George, célibataire	1	1100.—	Australie	—.—	
ROMAIRON (77 hab.)	FAVRE Henri	1	200.—	Sétif	—.—	
SAINTE-CROIX (3541 hab.)	DECOSTERD Pierre, et sa famille, originaires d'Essertes	6	800.—	États-Unis	—.—	ces deux familles ont quitté Sainte-Croix au mois d'avril 1854
	MARGOT Daniel, et sa famille	10	3000.—	États-Unis	—.—	
VILLARS-BURQUIN (267 hab.)	BOVET Charles, originaire de Forel (district de Lavaux)	1	200.—	Sétif	—.—	
	COCHAND Samuel	1	400.—	Sétif	—.—	
	MAULAZ Samuel	1	170.—	Sétif	50.—	
	RAY Henri, fils de feu François	1	1500.—	Sétif	—.—	

DISTRICT DE LAUSANNE

CHESEAUX (421 hab.)	TROYON Abram	1	—.—	Indes occidentales	100.—	étant à la charge de la commune
ÉPALINGES (759 hab.)	LADERMANN Abram	1	110.—	Sétif	—.—	
LAUSANNE (17 108 hab.)	BLANC Elie, sa femme et ses deux enfants	4	600.—	Sétif	250.—	parti comme domestique
	CHAPUIS Charles	1	100.—	Sétif	20.—	parti comme domestique

Communes (population en 1850)	Noms et prénoms	Nombre de personnes	Fonds propres présumés Fr.	Destinations	Subsides communaux Fr.	Circonstances particulières
LE MONT (1000 hab.)	BELET Isaac, célibataire	1	500.—	Sétif	—.—	parti en mars 1854
	JAQUILLARD Jean François, originaire de Rougemont, célibataire	1	250.—	Sétif	—.—	parti en mars 1854, il était domestique au Mont
	MARTIN Frédéric, originaire d'Étagnières, célibataire	1	250.—	Sétif	—.—	parti en mars 1854, il était domestique au Mont
	SENN Louis, originaire du canton de Berne, célibataire	1	400.—	Sétif	—.—	parti en mars 1854, il était domestique au Mont
PRILLY (309 hab.)	FAVRAT François	1	inconnus	Algérie	—.—	les individus ici nommés ont joint le sieur Muller Charles, établi propriétaire à Draria près d'Alger
	MULLER Jules, fils de Louis	1	inconnus	Algérie	—.—	
	HERTER Charles, et sa famille	4	inconnus	Sétif	25.—	
PULLY (1113 hab.)	BARBEY Benjamin Samuel	1	150.—	Sétif	—.—	
	MOENNOZ Jean Pierre	1	500.—	Sétif	—.—	
ROMANEL (302 hab.)	CHAPUIS Henri et Louis, célibataires	2	500.—	Sétif	—.—	sans circonstances connues

DISTRICT DE LAVAUX

LUTRY (2011 hab.)	Aucun individu domicilié dans la commune n'est parti, ni pour le Sétif, ni pour l'Amérique ou ailleurs, comme émigrant. Néanmoins, les suivants bourgeois de Lutry, mais non y domiciliés, sont partis pour le Sétif.					
	DELESSERT Jeanne Marie née Burnier, veuve de Pierre François, et deux enfants, domiciliés à Savigny	3	—.—	Sétif	30.—	
	DELLIENT Frédéric Auguste, domicilié à Montoie (Lausanne)	1	—.—	Sétif	—.—	
	PARISOD Charles Frédéric, domicilié à Montoie (Lausanne)	1	—.—	Sétif	10.—	
	MARGUERAT, trois enfants en bas âge, de Marc Louis	3	—.—	Amérique	25.—	rejoignent leur père
PUIDOUX (1186 hab.)	CHEVALLEY Jean Pierre	1	400.—	Sétif	—.—	

Communes (population en 1850)	Noms et prénoms	Nombre de personnes	Fonds propres présumés Fr.	Destinations	Subsides communaux Fr.	Circonstances particulières
	FATTEBERT Charles Daniel, originaire de Villars-Bramard	1	500.—	Amérique (1853)	—.—	
	FATTEBERT Jean Louis, originaire de Villars-Bramard	1	1000.—	Amérique (1853)	—.—	
	FATTEBERT Louis, originaire de Villars-Bramard,	1	500.—	Amérique (1853)	—.—	
	FATTEBERT Pierre François, originaire de Villars-Bramard	1	500.—	Amérique (1853)	—.—	
	JACCOUD Frédéric	1	100.—	Sétif	75.—	
	JACCOUD Jean Daniel	1	100.—	Sétif	—.—	
SAVIGNY (1042 hab.)	DISERENS Pierre Louis, fils de Pierre François	1	pour le passage	Australie	20.—	
	DISERENS fille du susdit	1	pour le passage	Australie		
	LAVANCHY Samuel François, et sa famille	5	pour le passage	Amérique	30.—	

DISTRICT DE MORGES

BUSSY–CHARDONNEY (178 hab.) (46 hab.)	HULLER Henri, et sa famille	7	4000.—	Sétif	500.—	la commune a prêté à Huller pour qu'il emmène avec lui sa sœur qui aurait été à la charge de la commune
	VIANDE Henri Frédéric, et sa famille	7	6000.—	Sétif	—.—	
CLARMONT (145 hab.)	MORET Jean Louis Antoine	1	250.—	Sétif	—.—	
	MORET Jean Louis	1	250.—	Sétif	—.—	
	MORET Rodolph	1	125.—	Sétif	—.—	
COLOMBIER (363 hab.)	MENTHON François, père, et sa famille, originaires de Colombier et de Vaux	9	—.—	Sétif	—.—	les deux familles émigrées étaient assistées par la commune; je vous ferai observer que la commune de Colombier conjointement à celle de Vaux ont accordé à Menthon la somme de Fr. 2100.— à titre de prêt, les ⅔ par la commune de Colombier et ⅓ par celle de Vaux, dont Fr. 1500.— pour l'achat de la ½
	PANCHAUD Auguste, père, et sa famille	5	—.—	Sétif	—.—	

Communes (population en 1850)	Noms et prénoms	Nombre de personnes	Fonds propres présumés Fr.	Destinations	Subsides communaux Fr.	Circonstances particulières
						d'un lot, et Fr. 600.— pour frais de transport; puis la commune de Colombier a accordé [à titre de prêt?] à Panchaud Fr. 1900.—, dont Fr. 1500.— pour l'achat de la ½ d'un lot et Fr. 400.— pour frais de transport
ÉCUBLENS (613 hab.)	TRITTEN Jean, originaire de Saint-Etienne (canton de Berne)	1	200.—	Sétif	—.—	ouvrier charpentier, il est parti avec l'intention d'exercer sa profession
MORGES (3241 hab.)	GUIGNARD Louis Samuel	2	1200.—	Sétif	—.—	Guignard a déjà habité l'Algérie pendant plusieurs années; il n'était venu à Morges qu'en séjour
	SCHERREN Christian, originaire du canton de Berne	1	1200.—	Sétif	—.—	il était domestique à Morges depuis quelques années
REVEROLLE (204 hab.)	MEYER Jean Rodolph Samuel, originaire du canton d'Argovie, né et élevé à Reverolle, âgé de 35 ans, célibataire	1	1000.—	New York (mars 1853)	—.—	
VILLARS-STE-CROIX (160 hab.)	CUEREL Elisée, sa femme et ses trois enfants, domiciliés à Mex	5	1000.—	Sétif	30.—	le dit était pionnier sur la route de 1ere classe; l'on ne sait ce qui a pu l'engager à émigrer, d'autant plus que tous ses enfants sont en bas âge
VILLARS-SOUS-YENS (341 hab.)	BERTHET Jean Louis, et sa famille	7	1300.— environ	Sétif	50.—	
	BERTHET Jules, frère de Jean Louis	1	1300.— environ	Sétif	50.—	
	MORET Samuel, et sa famille, originaires de Clarmont et de Vaux	9	500.— environ	Sétif	—.—	une somme de Fr. 500.— lui a été accordée par ses deux communes d'origine à titre de prêt
VUFFLENS-LE-CHÂTEAU (247 hab.)	VUFFRAY Henriette	1	—.—	Australie Vallée du Lac Salé ou Nouvelle-Galles	—.—	partie avec d'autres émigrants comme domestique
VULLIERENS (512 hab.)	MARTIGNIER Jean François Louis	1	1400.—	Australie	—.—	

Communes (population en 1850)	Noms et prénoms	Nombre de personnes	Fonds propres présumés Fr.	Destinations	Subsides communaux Fr.	Circonstances particulières
YENS (709 hab.)	BAUD Louise, née Reymond, et trois enfants, originaires de Lausanne	4	200.—	Amérique	300.—	cette femme est allée rejoindre son mari parti l'année auparavant avec deux enfants
	DESSOUS L'EGLISE David, originaire de Prangins	1	3000.—	Sétif	—.—	
	MENNET Henri, et sa famille	7	1100.—	Amérique	220.—	

DISTRICT DE MOUDON

BUSSY-SUR-MOUDON (245 hab.)	JOSSEVEL Jean Rodolph, sa femme, ses deux fils et sa fille, domiciliés à Moudon	5	—.—	Sétif	195.—	collecte des particuliers de Bussy: Fr. 101.50; subside de la commune: Fr. 93.50; total: Fr. 195.—
					413.—	collecte des particuliers de Moudon: Fr. 211.50; subside de la commune: Fr. 201.50; total: Fr. 413.—
	Cette famille est partie pour le Sétif à l'aide du subside accordé par les communes de Bussy et de Moudon (Fr. 294.—) et du produit d'une souscription faite en sa faveur dans ces deux communes, montant à Fr. 312.—, ce qui fait en tout un peu plus de Fr. 600.—; du reste tout son avoir consistait en un petit bagage de peu de valeur. Les membres de cette famille, tous valides, seront occupés comme manœuvres; leur intelligence et leur activité leur font espérer quelque chance de succès.					
CHAVANNES-SUR-MOUDON (342 hab.)	DUTOIT Jean Daniel, fils d'Abram Samuel	1	165.—	proche du Sétif	—.—	parti comme domestique ou journalier
CORREVON (156 hab.)	MEYSTRE François	1	250.—	Sétif	10.—	
	MEYSTRE Marianne	1	150.—	Sétif	10.—	
	MEYSTRE Pierre François, sa femme et trois enfants	5	1500.—	Sétif	20.—	étant gêné dans ses affaires
CREMIN (101 hab.)	BADOUX Elie Frédéric, et sa famille	7	1300.—	Sétif	—.—	
	BADOUX François Frédéric, et sa famille	6	500.—	Sétif	470.—	subside souscrit par quelques particuliers de Cremin

Communes (population en 1850)	Noms et prénoms	Nombre de personnes	Fonds propres présumés Fr.	Destinations	Subsides communaux Fr.	Circonstances particulières
CURTILLES (428 hab.)	SONNARD Philippe	1	400.—	Amérique	—.—	parti en mars 1854
DENEZY (253 hab.)	CHEVALLEY Jules, âgé de 21 ans, célibataire	1	300.—	Algérie	50.—	parti en mars 1854
DOMPIERRE (371 hab.)	TENTHOREY Jean Pierre	1	550.—	Amérique	—.—	
HERMENCHES (323 hab.)	CHALET Daniel	1	250.—	Algérie	—.—	ces trois jeunes hommes sont partis sans but déterminé, cependant avec l'intention de servir comme domestiques ou ouvriers, en attendant des circonstances plus heureuses; aucun d'eux ne fait partie de la colonie du Sétif
	JAYET Louis Daniel	1	300.—	Algérie	—.—	
	METRAUX Jean	1	200.—	Algérie	—.—	
LOVATENS (281 hab.)	OGAY Jean François	1	200.—	Sétif	—.—	émigrant comme domestique agriculteur; il possède encore une certaine somme dans notre commune; son avoir complet était d'environ Fr. 800.— anciens, sur lesquels ont été prélevés les Fr. 200.— d'émigration
NEYRUZ (251 hab.)	DURUSSEL François	1	200.—	Sétif	200.—	
	DURUSSEL Louise, fille naturelle de Marguerite Durussel qui a émigré avec sa mère, alliée Pahud	1	150.—	Sétif	150.—	
	MARTIN Jean David	1	290.—	Sétif	90.—	
OGENS (372 hab.)	PAHUD Louis	1	250.—	Sétif	—.—	point de subside, mais la commune a fait un prêt de Fr. 50.—
ROSSENGES (146 hab.)	BARRAUD Pierre Abram, sa famille et sa mère	6	5600.—	Sétif	—.—	la municipalité n'en a point à relever
SOTTENS (211 hab.)	BRAILLARD Abram Louis	1	500.—	Amérique	—.—	
	BRAILLARD Adèle	1				
	BRAILLARD Elise	1				
	BRAILLARD François	1				
	BRAILLARD Jeanne Suzanne	1	1000.—	Amérique	350.—	plus un subside de Fr. 250.— par la commune de Moudon

Communes (population en 1850)	Noms et prénoms	Nombre de personnes	Fonds propres présumés Fr.	Destinations	Subsides communaux Fr.	Circonstances particulières
	BRAILLARD Rosine femme d'Abram Louis Braillard qui est allée rejoindre son mari	1				
	BRAILLARD Jenny	1				
	BRAILLARD Pierre François	1	450.—	Sétif	40.—	
	PORCHET Jean Louis	1	350.—	Sétif	—.—	
SYENS (235 hab.)	MOTTAZ François Samuel, et sa famille	10	4500.—	Sétif	—.—	
	MOTTAZ Jean David, et sa famille	6	1800.—	Sétif	—.—	
	MOTTAZ Jean François	1	200.—	Sétif	—.—	
THIERRENS (720 hab.)	FAVRE Pierre Abram, fils de feu David	1	200.—	Sétif	30.—	espérant recueillir une fortune plutôt que dans notre pays
	GENIER Jeannot, fils de Jean Pierre	1	300.—	Amérique		se rendant auprès de leur frère Samuel qui y est établi et domicilié depuis huit ans, lequel les a engagés à aller le joindre
	GENIER Jenny, fille de Jean Pierre	1	300.—	Amérique	100.—	
	GENIER Louis Ami, fils de Jean Pierre	1	300.—	Amérique		
	PAHUD Jean Daniel, et sa famille	8	1200.—	Sétif	400.—	pour cause d'infaciliter sa famille avec le peu de terrain qu'il possédait dans notre commune
VILLARS-MENDRAZ (200 hab.)	CORNU Jean François	1	500.—	Canada	—.—	
	JATON François	1	200.—	Sétif	—.—	

Communes (population en 1850)	Noms et prénoms	Nombre de personnes	Fonds propres présumés Fr.	Destinations	Subsides communaux Fr.	Circonstances particulières
DISTRICT DE NYON						
GINGINS (397 hab.)	BERLIE Jean Isaac	1	50.—	Brésil	15.—	
TRÉLEX (320 hab.)	DUBOULET Jean Daniel, âgé d'environ 25 ans	1	300.— environ	Sétif	—.—	il paraît que ce jeune homme s'est émigré en partie par spéculation et aussi parce qu'il n'était pas très bien vu de ses parents
LE VAUD (200 hab.)	CHRISTINET Auguste	1	150.—	Sétif	60.—	parti en janvier 1854 comme domestique, avec un citoyen de Burtigny nommé Bichet
DISTRICT D'ORBE						
L'ABERGEMENT (318 hab.)	GAUTHEY Emmanuel Louis	1	350.—	Sétif	—.—	bonnes circonstances
	HERBEZ Louis	1	100.—	Paris	—.—	bonnes circonstances
	PAQUIER Emmanuel	1	300.—	Sétif	—.—	bonnes circonstances
	PAUX François Gabriel	1	150.—	Marseille	—.—	bonnes circonstances
AGIEZ (344 hab.)	Quelques familles ont l'intention d'émigrer au Sétif, mais, jusqu'à aujourd'hui, il n'y a rien de réalisé. La commune ferait l'achat d'un lot si certaines familles voulaient l'occuper.					
ARNEX-SUR-ORBE (621 hab.)	BOVET François Louis, et sa famille	5	—.—	Aïn-Arnat	1400.—	il n'y a aucune circonstance que les trois familles étaient pauvres et recevaient des assistances de la commune
	GILLIARD Charles, et sa famille	4	—.—	Aïn-Arnat	1400.—	
	MONNIER Henry, et sa famille	6	—.—	Aïn-Arnat	1400.—	
BAULMES (862 hab.)	ETERNOD Fanchette, fille de feu Victor, célibataire	1	400.—	Amérique	—.—	
	MABILLE Adolphe, fils de Louis, célibataire	1	1500.—	Australie	—.—	
	PILLEVUIT Louis, fils de Pierre, célibataire	1	1500.—	Australie	—.—	
BAVOIS (492 hab.)	AUBERTET Louis, sa femme et ses six enfants	8	—.—	Sétif	—.—	ces deux familles étaient en partie assistées par la commune, un prêt de Fr. 4000.— leur a été concédé par la commune sur l'hypothèque d'un lot de cette colonie
	MONNAY Louis, sa femme et ses cinq enfants	7	—.—	Sétif	—.—	

Communes (population en 1850)	Noms et prénoms	Nombre de personnes	Fonds propres présumés Fr.	Destinations	Subsides communaux Fr.	Circonstances particulières
	FAVRE Jean Pierre, sa femme et ses six enfants	8	—.—	Sétif	—.—	ils étaient entièrement à la charge de la commune; le père étant déjà parti en janvier, il restait six jeunes enfants et la mère; la commune a octroyé un prêt de Fr. 1000.— aux enfants
CHAVORNAY (805 hab.)	BEAUVERD David, fils de feu Louis, et sa famille	12				tous ces individus, à l'exception de quatre qui en étaient sortis depuis peu, étaient à la charge de la commune; ne possédent rien du tout, ils sont partis comme fermiers
	BEAUVERD Louis, fils de Louis	1				
	REGUIN Abram, fils de François, et sa famille	3	—.—	Sétif	3300.—	
	REGUIN, enfants de Marianne	4				
JURIENS (280 hab.)	LUQUIENS Jean Jacques	1	500.—	Sétif	100.—	parti en mars 1854 comme ouvrier tuilier
	LUQUIENS Louis, domicilié à Grancy	1	—.—	Sétif	30.—	parti en qualité de domestique chez M. de Cottens
LIGNE-ROLLE (306 hab.)	NICOLET Abram Louis, célibataire	1	450.—	Alger	—.—	parti en avril 1854 comme domestique
RANCES (518 hab.)	Jean Pierre PISLER se proposant d'émigrer au Sétif a demandé un subside à la municipalité: pour des raisons motivées, cette autorité n'a pas acquiescé à sa demande. Il s'est ensuite adressé au Conseil général, lequel a proposé de lui accorder un subside nécessaire pour son transport dans ce pays. Il est à présumer que ce subside se montera de Fr. 550.— à Fr. 600.—. Adhérant aux vœux du Conseil, la municipalité se propose d'accorder ce subside. Il se propose de partir dans les premiers jours du mois de mai prochain; sa femme l'accompagnera.					
VUITEBŒUF (453 hab.)	MARGOT Charles	1	inconnus	Sétif	—.—	inconnues
	ROULET François	1	inconnus	Sétif	—.—	inconnues

DISTRICT D'ORON

CARROUGE (524 hab.)	CHAPPUIS Jean François, et sa famille	6	2000.—	Sétif	50.—	il n'avait pas de fortune
	DELUCHE Pierre, et sa famille	5	1900.—	Sétif	100.—	il n'avait pas de fortune
	GUIDON Jean Louis, sa femme née Gavillet et trois enfants de 6, 8 et 17 ans, originaires de Vevey	5	4000.—	Sétif	200.—	régent, il n'avait pas de fortune; un subside lui est versé par la commune de Vevey
	ROD Jean Louis, et sa famille	5	5200.—	Sétif	—.—	il vivait dans l'aisance

Communes (population en 1850)	Noms et prénoms	Nombre de personnes	Fonds propres présumés Fr.	Destinations	Subsides communaux Fr.	Circonstances particulières
LES CULLAYES (264 hab.)	DEVAUD Charles François, célibataire	1	100.—	Sétif	—.—	parti en mars 1854 pour travailler de la profession de cordonnier
	EMERY Jean Louis, et sa femme née Besson	2	100.—	Sétif	—.—	partis en mars 1854 comme domestiques dans une ferme de la Compagnie genevoise
ÉCOTEAUX (269 hab.)	BEROUD Louis, et sa famille	10	3000.—	Sétif	—.—	Fr. 500.— sont prêtés par lettre de rente sur hypothèque en second rang d'un lot. Beroud ne pouvait subvenir à l'entretien et à l'occupation de sa nombreuse famille, ce qui l'a engagé à émigrer
MARACON (350 hab.)	CHOLLET Jean Louis	1	point ou très peu	Sétif	—.—	ces deux personnes sont parties, en 1853 et en 1854 respectivement comme domestiques d'émigrants suisses au Sétif.
	SEREX Louise Marianne Suzanne	1	point ou très peu	Sétif	—.—	
PALÉZIEUX (426 hab.)	CARDINAUX Jean François	1	1000.—	Amérique	—.—	pour le commerce
	CARDINAUX Jean Frédéric	1	1000.—	Amérique	—.—	pour le commerce
	DEMIEVILLE Louis Frédéric	1	1000.—	Amérique	—.—	pour le commerce
PENEY-LE-JORAT (395 hab.)	DELESSERT Charles François	1	300.—	Sétif	15.—	parti comme simple ouvrier
	DELESSERT Jean François	1	300.—	Sétif	25.—	parti comme maître maréchal
	DELESSERT Jean Louis	1	250.—	Sétif	—.—	parti comme simple ouvrier
	DELESSERT Louis	1	250.—	Sétif	—.—	parti comme simple ouvrier
ROPRAZ (346 hab.)	DESMEULES Jean Abram	1	50.—	Sétif	—.—	émigré en qualité de domestique
	GILLIERON Jean Philippe	1	50.—	Sétif	—.—	émigré en qualité de domestique
LES THIOLEYRES (166 hab.)	MOUNOUD Jean Frédéric	1	150.—	Sétif	—.—	il n'existe aucune circonstance particulière qui ait occasionné ce départ; Mounoud est parti volontairement
VULLIENS (458 hab.)	CAVIN Jean Louis	1	inconnus	Sétif	—.—	comme domestique d'un colon
	NICOD Louise	1	200.—	Sétif	—.—	partie isolément

Communes (population en 1850)	Noms et prénoms	Nombre de personnes	Fonds propres présumés Fr.	Destinations	Subsides communaux Fr.	Circonstances particulières
DISTRICT DE PAYERNE						
COMBRE-MONT-LE-PETIT (445 hab.)	AIGROZ Marie	1	—.—	New York	—.—	elle est partie en mai 1853; la commune lui a prêté Fr. 150.— qu'elle a rendu en avril 1854
CORCELLES-PRÈS-PAYERNE (880 hab.)	RAPIN Félix	1	1000.—	Amérique	—.—	émigré par ambition
GRAND-COUR (716 hab.)	RUCHAT Daniel Auguste, âgé de 25 ans	1	effets personnels	Sétif	15.—	parti en novembre 1853 en qualité de jardinier et de domestique de Samuel Ney de Payerne qui se rendait à Sétif
GRANGES-PRÈS-MARNAND (830 hab.)	BLANC Charles âgé de 24 ans, célibataire	1	200.—	Sétif	60.—	parti dans le courant de mars 1854 comme charpentier
PAYERNE (3078 hab.)	COMTE Samuel	1	600.—	Amérique	50.—	
	DOMPIERRE Charles de	1				
	STOLL Louis, et sa famille, originaires du canton de Berne	8	5000.—	Amérique	—.—	
	HIRSCHY Christian, originaire du canton de Berne	1	400.—	Amérique	—.—	
	MEAN Frédéric	1	1000.—	Australie	—.—	
	MOREL Isaac	1	200.—	Sétif	—.—	
	NEY-VALLOTTON Samuel, et sa famille	5	3000.—	Sétif	—.—	
	SPICHIGER Samuel, originaire du canton de Berne	1	500.—	Sétif	—.—	
ROSSENS (67 hab.)	ROUX Jean Daniel	1	200.—	Sétif	—.—	
TREYTOR-RENS (195 hab.)	LADOR Edouard	1	300.—	Amérique	75.—	
VILLARS-BRAMARD (192 hab.)	FATTEBERT Louis	1	200.—	Sétif	50.—	parti comme ouvrier de campagne

DISTRICT DU PAYS-D'ENHAUT

NÉANT

Communes (population en 1850)	Noms et prénoms	Nombre de personnes	Fonds propres présumés Fr.	Destinations	Subsides communaux Fr.	Circonstances particulières
DISTRICT DE ROLLE						
BURSINS (340 hab.)	PROD'HOM Jacques Louis Benjamin	1	200.—	Sétif	—.—	ces deux citoyens, frères, ne possédant rien au pays, ont pris la détermination d'émigrer dans l'espérance de gagner plus dans ce pays
	PROD'HOM Jules Benjamin	1	200.—	Sétif	—.—	
BURTIGNY (362 hab.)	BICHET Henri Benjamin, sa femme et ses cinq enfants	7	1500.—	Sétif	1000.—	quant aux circonstances particulières qui ont engagé ces familles à émigrer, nous ne les connaissons nullement, mais, vu que ces familles étaient dans un état de pauvreté et de dénuement presque complet, nous présumons que c'est l'espoir d'un avenir plus heureux qui les a engagés à s'expatrier
	BURNET Marc Louis	1	250.—	Sétif	—.—	
	SERGY François Daniel, sa femme et ses cinq enfants	7	1500.—	Sétif	—.—	
	SERGY Pierre Louis	1	200.—	Sétif	200.—	
GILLY (622 hab.)	QUIBLIER Henry	1	600.—	Amérique du Nord	—.—	les deux émigrants cités sont partis en vue de s'établir comme domestiques de campagne, et, par suite de leurs économies, de devenir propriétaires
	QUIBLIER Marc	1	600.—	Amérique du Nord	—.—	
MONT-SUR-ROLLE (673 hab.)	RICHARD Jules	1	180.—	Sétif	—.—	
	SUBLET Charles	1	900.—	Australie	—.—	
PERROY (452 hab.)	AUTIER François	1	200.—	Constantine	—.—	
	EPERON Henri Marc	1	500.—	Amérique	—.—	
	FILLETTAZ Gédéon Louis	1	150.—	Constantine	—.—	
	MARTIN Henri	1	100.—	Amérique	—.—	
	MONOD Auguste	1	2000.—	Australie	—.—	
	PERRIER Samuel François	1	50.—	Amérique	—.—	
ROLLE (1398 hab.)	DELAPIERRE, fils aîné, âgé de 15 ans	1	300.—	Australie	—.—	
	DEMARTINES Marc	1	200.—	Sétif	—.—	la Bourse des pauvres lui a prêté Fr. 200.—
	DUFOUR, fils aîné, âgé de 18 ans, originaire d'Arzier	1	800.—	Australie	—.—	
	GIGY Bénédict, originaire de Berne	1	800.—	Australie	—.—	

Communes (population en 1850)	Noms et prénoms	Nombre de personnes	Fonds propres présumés Fr.	Destinations	Subsides communaux Fr.	Circonstances particulières
	WURLOD Jean Samuel, et son fils âgé d'environ 15 ans, originaires d'Ormont	2	800.—	Australie	—.—	
DISTRICT DE LA VALLÉE						
L'ABBAYE (1018 hab.)	GUIGNARD Marc, et sa femme, âgé d'environ 30 ans	2	500.—	Mostaganem	20.—	cet homme marié, mais sans enfant, était assez bien en travaillant; il était à même dans ce moment de faire quelques économies, mais ce qui l'a engagé à partir, c'est deux de ses frères qui sont dans cette contrée, où il paraît qu'ils ont acquis quelques propriétés
DISTRICT DE VEVEY						
JONGNY (279 hab.)	GETAZ Henri	1	—.—	Sétif	—.—	ce jeune homme est parti pour diriger une ferme
SAINT-LÉGIER (912 hab.)	DUCRAUX Pierre François, sa femme et un enfant	3	1000.—	Aïn-Arnat	—.—	il était instituteur à Château-d'Œx
	DUCRAUX Pierre Louis Henri, et sa famille	6	6000.—	Aïn-Arnat	—.—	l'un y est comme domestique
DISTRICT D'YVERDON						
CHAMPVENT (421 hab.)	CHEVALIER Jean-Pierre, chef de famille	1	2000.—	Australie	—.—	tous dans le but de tenter fortune
	CHEVALIER François, fils de Jean Pierre, célibataire	1	800.—	Australie	—.—	
	ROUILLER François, fils de Daniel, célibataire	1	800.—	Australie	—.—	
	ROUILLER Louis, célibataire	1	800.—	Australie	250.—	
CHANÉAZ (149 hab.)	WARIDEL Louis Samuel	1	1100.—	Australie	—.—	

Communes (population en 1850)	Noms et prénoms	Nombre de personnes	Fonds propres présumés Fr.	Destinations	Subsides communaux Fr.	Circonstances particulières
CRONAY (561 hab.)	DURUZ Jean, fils de Pierre	1	1000.—	Australie	—.—	ces individus sont tous très actifs et très intelligents; ils sont partis pour ramasser de l'argent
	GUIDOUX Jean, fils de François	1	1000.—	Australie	—.—	
	MOTTAZ Jean Daniel	1	1000.—	Australie	—.—	
	VIQUERAT François, fils de François	1	1000.—	Australie	—.—	
OPPENS (268 hab.)	MAEDER Jean Louis	1	460.—	Amérique du Nord	10.—	né de parents très pauvres et n'ayant aucun espoir de pouvoir dans sa patrie s'amasser aucune ressource pour ses vieux jours, s'est décidé spontanément à émigrer pour l'Amérique; espérant faire mieux que dans son pays, en y exerçant sa profession de tuilier, s'il y a lieu
POMY (391 hab.)	FALCONNIER Louis, originaire de Vulliens, célibataire	1	400.—	Amérique	—.—	
	PELLAUX Auguste, fils d'Albert, célibataire	1	200.—	Amérique	—.—	
	PELLAUX François, sa femme et leurs enfants	7	200.—	Amérique	1200.—	
	PELLAUX Jean, célibataire	1	400.—	Amérique	—.—	
SUSCÉVAZ (180 hab.)	GILLARD Henri Louis, âgé de 21 ans	1	300.—	Sétif	250.—	parti comme domestique
	TURIN Louis, âgé de 21 ans	1	1400.—	Australie	—.—	parti à ses frais dans l'intention de se ramasser quelque chose
VALEYRES-SOUS-URSINS (227 hab.)	BENEY Henri Louis	1	200.—	Sétif	—.—	
YVERDON (3619 hab.)	BARDEL Jean Pierre, originaire de Cronay, célibataire	1	5000.— marchandises et outils compris	Australie	—.—	
	COCHAND Charles, originaire de Villars-Burquin, célibataire	1	1500.— marchandises et outils compris	Australie	—.—	

Communes (population en 1850)	Noms et prénoms	Nombre de personnes	Fonds propres présumés Fr.	Destinations	Subsides communaux Fr.	Circonstances particulières
	MABILLE Théophile, originaire de Baulmes, célibataire	1	1500.— marchandises et outils compris	Australie	—.—	
	PILLOUD Lucien, originaire de Burtigny, célibataire	1	5000.— marchandises et outils compris	Australie	—.—	

Emigration vaudoise (janvier 1853 - mars 1854) et population

Communes[1]	Districts	Emigrants 1853-1854	‰ pop. 1850	Peuplement max. 1803-1910[2]
Lausanne	Lausanne	5	0,29	1910
Morges	Morges	1	0,31	1910
Aigle	Aigle	1	0,44	1910
Bex	Aigle	2	0,65	1910
Echallens	Echallens	1	1,04	1900
Yverdon	Yverdon	4	1,11	1910
Corcelles-près-Payerne	Payerne	1	1,14	1910
Granges-près-Marnand	Payerne	1	1,20	1900
Epalinges	Lausanne	1	1,32	1870
Concise	Grandson	1	1,34	1860
Grandcour	Payerne	1	1,40	1910
Aubonne	Aubonne	2	1,46	1880
Ecublens	Morges	1	1,63	1910
Pully	Lausanne	2	1,80	1910
Vullierens	Morges	1	1,95	1860
L'Abbaye	La Vallée	2	1,96	1900
La Chaux	Cossonay	1	2,07	1850
Poliez-le-Grand	Echallens	1	2,13	1850
Combremont-le-Petit	Payerne	1	2,25	1888
Curtilles	Moudon	1	2,34	1850
Cheseaux	Lausanne	1	2,38	1841
Cuarnens	Cuarnens	1	2,42	1900
Bellerive	Avenches	1	2,49	1900
Gingins	Nyon	1	2,52	1870
Ogens	Moudon	1	2,69	1870
Yvorne	Aigle	2	2,69	1910
Dompierre	Moudon	1	2,70	1850
Penthéréaz	Echallens	1	2,71	1850
Chavannes-sur-Moudon	Moudon	1	2,92	1910
Fiez	Grandson	1	2,97	1900
Mont-sur-Rolle	Rolle	2	2,97	1910
Trélex	Nyon	1	3,13	1860
Cossonay	Cossonay	3	3,20	1910

[1] Les communes sont classées selon leur taux d'émigration pour la période janvier 1853 - mars 1854.

[2] D'après Olivier Blanc, *op. cit.*, pp. 273-283.

Communes	Districts	Emigrants 1853-1854	‰ pop. 1850	Peuplement max. 1803-1910
Gilly	Rolle	2	3,22	1860
Saint-Livres	Aubonne	2	3,25	1850
Lignerolle	Orbe	1	3,27	1888
Baulmes	Orbe	3	3,48	1900
Lovatens	Moudon	1	3,56	1850
Jongny	Vevey	1	3,58	1870
Oppens	Yverdon	1	3,73	1850
Denezy	Moudon	1	3,95	1870
Lutry	Lausanne	8	3,98	1910
Le Mont	Lausanne	4	4,00	1910
Vufflens-le-Château	Morges	1	4,05	1888
Dommartin	Echallens	1	4,08	1870
Rolle	Rolle	6	4,29	1910
Vulliens	Oron	2	4,37	1910
Valeyres-sous-Ursins	Yverdon	1	4,41	1888
Vuitebœuf	Orbe	2	4,42	1860
Montmagny	Avenches	1	4,48	1850
Sainte-Croix	Grandson	16	4,52	1888
Gimel	Aubonne	4	4,88	1870
Reverolle	Morges	1	4,90	1888
Le Vaud	Nyon	1	5,00	1850
Treytorrens	Payerne	1	5,13	1860
Villars-Bramard	Payerne	1	5,21	1888
Maracon	Oron	2	5,71	1880
Ropraz	Oron	2	5,78	1841
Bursins	Rolle	2	5,88	1880
Puidoux	Lausanne	7	5,90	1910
Ollon	Aigle	17	5,91	1900
Les Thiolleyres	Oron	1	6,02	1870
Payerne	Payerne	19	6,17	1910
Fontanezier	Grandson	1	6,29	1831
Romanel	Lausanne	2	6,62	1880
Chanéaz	Yverdon	1	6,71	1888
Savigny	Lausanne	7	6,72	1880
Apples	Aubonne	4	6,77	1910
Giez	Grandson	2	6,80	1850
Palézieux	Oron	3	7,04	1888
Cronay	Yverdon	4	7,13	1850
Juriens	Orbe	2	7,14	1910
Bière	Aubonne	9	7,62	1888
Mutrux	Grandson	2	8,85	1860
Hermenches	Moudon	3	9,29	1841
Champvent	Yverdon	4	9,50	1841

Communes	Districts	Emigrants 1853-1854	‰ pop. 1850	Peuplement max. 1803-1910
Champagne	Grandson	4	9,76	1910
Saint-Légier	Vevey	9	9,87	1910
Daillens	Cossonay	4	9,88	1841
Sugnens	Echallens	2	9,95	1888
Villars-Mendraz	Moudon	2	10,00	1850
Peney-le-Jorat	Oron	4	10,13	1850
Vuarrens	Echallens	6	10,93	1850
Froideville	Echallens	5	11,01	1803
Suscévaz	Yverdon	2	11,11	1850
Les Cullayes	Oron	3	11,36	1841
Neyruz	Moudon	3	11,95	1910
Onnens	Grandson	4	12,20	1870
L'Abergement	Orbe	4	12,58	1850
Romairon	Grandson	1	12,99	1900
Perroy	Rolle	6	13,27	1850
Rossens	Payerne	1	14,93	1910
Villars-Burquin	Grandson	4	14,98	1900
Thierrens	Moudon	12	16,67	1850
Yens	Morges	12	16,93	1850
Montricher	Cossonay	13	18,71	1870
Prilly	Lausanne	6	19,42	1910
Bussy-sur-Moudon	Moudon	5	20,41	1841
Clarmont	Morges	3	20,69	1850
Roche	Aigle	8	22,79	1910
Arnex-sur-Orbe	Orbe	15	24,15	1880
Morrens	Echallens	8	24,54	1870
Chavornay	Orbe	20	24,84	1910
Sévery	Cossonay	5	25,25	1850
Pomy	Yverdon	10	25,58	1910
Mauraz	Cossonay	3	30,93	1850
Villars-Sainte-Croix	Morges	5	31,25	1831
Chavannes-le-Veyron	Cossonay	5	36,76	1900
Ecoteaux	Oron	10	37,17	1870
Colombier	Morges	14	38,57	1870
Carrouge	Oron	21	40,08	1850
Rossenges	Moudon	6	41,10	1850
Sottens	Moudon	9	42,65	1880
Burtigny	Rolle	16	44,20	1910
Faoug	Avenches	19	44,60	1880
Correvon	Moudon	7	44,87	1860
Bavois	Orbe	23	46,75	1880
Villars-sous-Yens	Morges	17	49,85	1870
Mex	Cossonay	12	51,50	1850

Communes	Districts	Emigrants 1853-1854	‰ pop. 1850	Peuplement max. 1803-1910
Mont-la-Ville	Cossonay	23	55,16	1880
Bussy-Chardonney	Morges	14	62,50	1841-1910
Goumoëns-la-Ville	Echallens	28	63,21	1880
Syens	Moudon	17	72,34	1850
Oulens	Echallens	43	98,62	1850
Cremin	Moudon	13	128,71	1831